

PARTIE 2

NOYADES ET AUTRES DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À LA NAVIGATION

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION

Les noyades liées à la navigation constituent la catégorie la plus importante de noyades au Canada. La navigation tend à représenter environ 40 % de l'ensemble des noyades et 45 % des noyades survenues au cours d'activités récréatives, à l'exclusion du transport terrestre et aérien. Cela représente entre 150 et 200 décès par année, et un total de 1 675 décès entre 1991 et 1999. Si un tel nombre de décès survenaient dans un accident d'avion, ils feraient l'objet d'une enquête approfondie. Chez les autochtones, qui utilisent beaucoup des embarcations pour leurs déplacements quotidiens, près de 50 % de toutes les noyades sont liées à la navigation. Les autochtones représentent une proportion importante des victimes de noyades liées à la navigation et ils ont une représentation disproportionnée parmi les victimes par rapport à leur importance démographique. La partie 6 contient plus de renseignements sur les noyades chez les autochtones.

Il existe des différences significatives quant à l'importance relative des noyades liées à la navigation selon le sexe, étant donné qu'entre 1991 et 1997, la navigation représentait environ 45 % des noyades chez les hommes et à peine environ 10 % chez les femmes. Toutefois, en 1998, 23 % des noyades survenues chez les femmes se sont produites pendant la navigation. En 1999, la navigation représentait 40 % des noyades chez les hommes et 16 % chez les femmes. En général, la navigation est une cause peu fréquente de noyade chez les enfants de 0 à 14 ans, même si, en 1999, elle a été à l'origine de la noyade de sept enfants de moins de 15 ans. Par contre, chez les 15 ans et plus, la navigation représente environ la moitié de toutes les noyades chez les hommes et 25 % de celles-ci chez les femmes.

Le taux de mortalité par noyade liée à la navigation au Canada est élevé par rapport à celui des États-Unis et de certains pays d'Europe, semblable à ceux de la Suède et de l'Australie, et beaucoup moins élevé que ceux des autres pays scandinaves, comme le démontrent les données pour la période 1988-1992 (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1994a). Les taux canadiens dépassaient de presque deux fois ceux des États-Unis, étaient quatre fois plus élevés que ceux de l'Écosse, sept fois plus élevés que ceux de l'Angleterre et douze fois plus élevés que ceux de la France. En revanche, les taux de la Finlande et de la Norvège étaient au moins quatre fois plus élevés que les taux canadiens. Au Canada, les statistiques de l'état civil semblent sous-estimer d'environ 33 % à 43 % les noyades liées à la navigation (codes E830 et E832) parce que beaucoup de ces noyades sont classées erronément dans la catégorie des noyades non liées à la navigation (code E910) (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1994a).

Un seul événement qui fait plusieurs victimes, comme le naufrage d'un traversier, peut faire grimper de façon exagérée le taux national habituel et provoquer des fluctuations importantes. C'est pourquoi, afin de faciliter l'interprétation des tendances, nous présentons les taux selon le nombre de décès individuels et aussi selon l'événement.

La navigation de plaisance constitue la principale cause des noyades liées à la navigation, suivie de la navigation lors d'activités professionnelles et les déplacements en embarcation dans le cadre d'activités de la vie quotidienne ou de subsistance. La navigation lors d'activités récréatives, la navigation lors d'activités professionnelles et la navigation lors d'activités de la vie quotidienne ont certes des facteurs de risque communs, mais elles présentent aussi des différences significatives.

Pour les besoins de ce rapport, nous définissons ces trois catégories d'activité comme suit :

- La *navigation de plaisance* consiste à naviguer dans le cadre d'activités récréatives et sportives. Elle comprend surtout la pêche sportive ainsi que les déplacements en bateau à moteur et en canot, comme activités d'agrément ou liées à d'autres activités récréatives.
- La *navigation lors d'activités de la vie quotidienne* comprend les déplacements en embarcation de personnes qui utilisent ce moyen de transport chaque jour pour quitter leur domicile et y revenir. Elle comprend également les déplacements en bateau dans le cadre de la pêche et de la chasse de subsistance. La plupart des événements liés à la navigation lors d'activités de la vie quotidienne mettent en cause des autochtones qui utilisent une embarcation pour leurs déplacements quotidiens, ainsi que pour la chasse et la pêche comme activités de subsistance plutôt que comme activités lucratives. La navigation lors d'activités de la vie quotidienne ne comprend pas l'utilisation d'un bateau au chalet pendant les vacances.
- La *navigation lors d'activités professionnelles* se définit comme l'utilisation d'un bateau en vue d'en tirer un revenu, notamment dans le cadre de la pêche commerciale, du piégeage, de l'aquaculture, d'un travail à titre de guide ou d'autres activités rémunératrices. On peut pratiquer ce type de navigation comme membre d'une équipe rémunérée ou comme travailleur indépendant.

Étant donné que les *petits bateaux à moteur non pontés* d'au plus 5,5 mètres et les canots sont associés à la plupart des noyades liées à la navigation de plaisance, nous avons fourni des données plus détaillées sur ce type de navigation à risque élevé. La plupart des noyades mettant en cause l'utilisation de ces bateaux sont dues à la submersion, au chavirement ou à la chute par-dessus bord, incidents qui peuvent frapper tous les occupants du bateau, ainsi qu'à la consommation d'alcool, qui n'est pas recommandée pour les passagers et pour les conducteurs d'embarcations.

Les personnes qui se noient en canot tendent à être plus jeunes que celles qui se noient en bateau à moteur, le taux le plus élevé de mortalité par noyade se situant, pour les canoteurs, entre 15 et 24 ans, et pour les utilisateurs de bateaux à moteur, entre 15 et 75 ans et plus. Les taux de mortalité par noyade liée à la navigation de plaisance en petit bateau à moteur sont élevés à tous les âges, et ont tendance à atteindre leur maximum chez les hommes d'âge mûr et les hommes âgés. L'alcool est associé à environ 25 % des décès par noyade liés à l'utilisation de petits bateaux à moteur et de canots. La fréquence de ce lien a diminué entre 1991 et 1999.

La grande majorité des noyades associées à ces petites embarcations, même chez les non-nageurs et les faibles nageurs, demeure attribuable au fait que les victimes ne portaient pas de dispositif de flottaison. Entre 1991 et 1999, la proportion des victimes portant un dispositif de flottaison est demeurée très faible (10 %). Par conséquent, dans 90 % des cas de noyade, les victimes ne portaient pas de dispositif de flottaison et seulement 30 % environ avaient consommé de l'alcool. Il est rare que les navigateurs qui se sont noyés dans le cadre d'activités professionnelles aient porté un dispositif de flottaison et consommé de l'alcool.

Bien qu'il soit souvent recommandé de rester agrippé à l'embarcation en cas de chute dans l'eau, cela n'est pas toujours possible. Lorsqu'un plaisancier solitaire tombe à l'eau, il arrive que l'embarcation (contenant le dispositif de flottaison) poursuive sa route ou se mette à tourner en rond. Dans certains cas où il n'est pas possible de procéder à un sauvetage immédiat, l'eau et le vent sont tellement glacés que les muscles ne peuvent plus fonctionner et que le plaisancier est incapable de trouver et d'enfiler son dispositif de flottaison ou de s'agripper longtemps à l'embarcation. On s'aperçoit, en comparant les données relatives aux survivants et aux victimes que, dans les deux cas, plus de la moitié ont tenté de nager jusqu'à la rive. On ne peut fournir aucun conseil absolu à l'appui de l'une ou l'autre stratégie à utiliser dans toutes les situations. Le navigateur expérimenté est le mieux à même de décider de la stratégie la plus appropriée à adopter une fois qu'il a évalué la situation (p. ex. eau très froide, distance jusqu'à la rive, probabilité réduite d'un sauvetage rapide).

Quant aux autres traumatismes, les événements mortels résultent souvent d'une combinaison de plusieurs facteurs de risque. Le froid, le vent, les vagues et l'obscurité sont aussi d'autres facteurs de risque fréquents. L'eau extrêmement froide, dont la température n'atteint pas 10 degrés, constitue un facteur de risque

fréquent dans les noyades liées à la navigation de plaisance, très fréquent dans celles qui sont liées à des activités de la vie quotidienne et présent dans presque toutes celles qui sont liées à la navigation lors d'activités professionnelles. Même si les mois d'été sont les plus populaires pour la navigation de plaisance, beaucoup d'événements mortels surviennent au printemps et à l'automne. Les noyades liées à la navigation de plaisance se produisent le plus souvent, et de loin, dans les lacs, mais il en survient souvent dans les rivières au Québec et en Colombie-Britannique et dans l'océan dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique.

Le sauvetage intensif d'une victime encore en vie a été effectué dans seulement 30 % des cas de noyade liée à la navigation. Le fait que si peu de navigateurs portent un dispositif de flottaison pouvant les maintenir en vie dans l'eau considéré conjointement avec le fait qu'un sauvetage immédiat est rarement possible a des conséquences mortelles.

Entre 1991 et 1999, les taux de mortalité par noyade liée à la navigation de plaisance lors d'activités récréatives et d'activités de la vie quotidienne ont été en moyenne deux fois plus élevés dans les provinces côtières que dans les provinces intérieures et environ vingt fois plus élevés dans les territoires du Nord. Les taux de mortalité par noyade survenue lors d'une activité professionnelle sont environ trois fois plus élevés dans la région de l'Atlantique et les territoires du Nord qu'en Colombie-Britannique, et environ vingt fois plus que dans les provinces intérieures.

AUTRES DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À LA NAVIGATION

On a relevé 15 décès liés à la navigation autres que les noyades chez les Canadiens entre 1991 et 1999. Ils s'inscrivent dans deux grandes catégories :

- * collisions, blessures causées par une hélice et lésions par écrasement avec traumatisme contondant ou lacération;
- * hypothermie par immersion sans noyade.

Les collisions liées à la navigation peuvent survenir entre deux bateaux ou entre un bateau et un objet fixe comme une bille de bois, un rocher ou un quai. Les skieurs nautiques ou les personnes remorquées sur des chambres à air et d'autres dispositifs peuvent entrer en collision avec un objet fixe ou être heurtés par une hélice. Les navigateurs et les passagers qui tombent par-dessus bord ainsi que les baigneurs courent également le risque d'être blessés par une hélice, étant donné que la plupart des bateaux à moteur ne sont toujours pas équipés d'un garde-hélice.

Dans certains cas, la noyade constitue également un facteur de décès, mais elle semble très secondaire comparativement à d'autres traumatismes qui sont la plupart du temps de graves blessures à la tête. Les types d'embarcation le plus souvent associés aux noyades liées à la navigation sont les petits bateaux à moteur non pontés et les canots, mais ce n'est pas le cas pour les blessures mortelles. Les bateaux associés aux collisions mortelles sont habituellement de grands bateaux à moteur mesurant plus de 5,5 mètres ou des motomarines.

L'alcool et l'obscurité jouent un rôle dans plus de 50 % des collisions d'embarcations. C'est pourquoi l'alcool est mis en cause deux fois plus souvent dans des collisions d'embarcations que dans des noyades liées à la navigation de plaisance. Il y a aussi deux fois plus de collisions que de noyades dans l'obscurité.

Pour obtenir plus de renseignements sur les noyades liées à la navigation au Canada, le lecteur peut se reporter aux rapports spéciaux de recherche intitulés *Noyades chez les plaisanciers au Canada et Noyades et autres décès par traumatisme liés à la navigation*. Les *Rapports exhaustifs de surveillance : Rapport national sur les noyades* et les *Rapports visuels de surveillance* (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1994a, 1994c, 1996, 1997b, 1998, 1999, 2000) contiennent d'autres détails.

Tableau 2.1

ÉVÉNEMENTS À VICTIMES MULTIPLES EN PROPORTION* DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION, ET TAUX† D'INCIDENCE SELON LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)

But de la navigation	Victime unique	Victimes multiples					Tous les événements		
	Événements N ^{bre}	Événements N ^{bre}	%	Victimes N ^{bre}	%	N ^{bre} moyen de décès par événement	Événements à victimes multiples: % de tous les événements	N ^{bre}	Taux
Activités récréatives‡§	76	16	94	46	94	2,9	17	92	0,30
Activités de la vie quotidienne	9	1	6	2	4	2,0	10	10	0,03
Activités professionnelles	9	0	—	0	—	—	—	9	0,03
Autre	0	0	—	0	—	—	—	0	0,00
Tentative de sauvetage‡	2	1	6	1	2	1,0	33	3	0,01
Inconnu	0	0	—	0	—	—	—	0	0,00
Total	96	17	100	49	100	2,9	15	113	0,37

* Le total vertical des colonnes 3 et 5 est égal à 100%; celui de la colonne 7 ne correspond pas au total des valeurs

† Nombre global d'événements à victimes unique et multiples pour 100 000 habitants par année

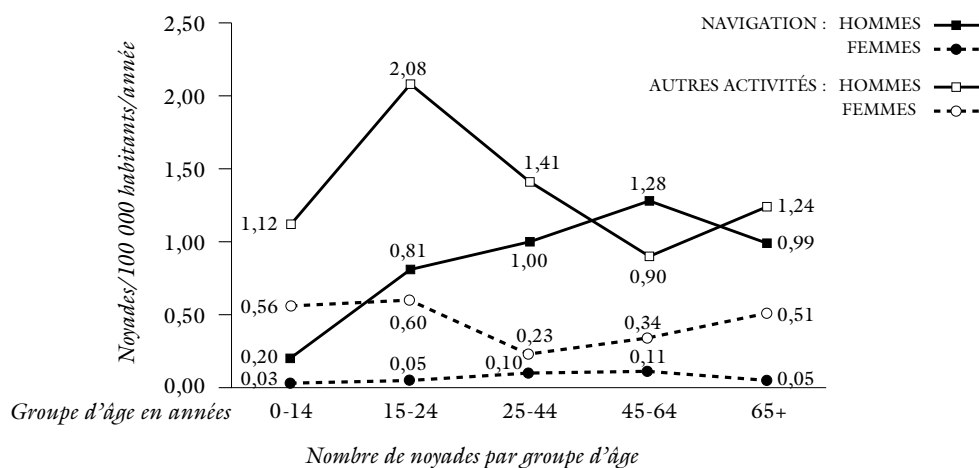
‡ Y compris 1 événement à victimes multiples ayant causé 2 décès: activité récréative 1, tentative de sauvetage 1 (porté au total une seule fois)

§ Y compris 1 événement à victimes multiples ayant causé 7 décès par noyade et 1 décès par traumatisme sans noyade

Source: La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

VUE D'ENSEMBLE DES NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION

Figure 2.1

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION* ET DE TOUTES LES AUTRES NOYADES† SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=405; 145 NAVIGATION, 260 AUTRES ACTIVITÉS)‡


	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
Navigation, hommes	6	17	49	44	16
Navigation, femmes	1	1	5	4	1
Autres activités, hommes	34	44	69	31	20
Autres activités, femmes	16	12	11	12	11

* Comprend les noyades liées à la navigation lors d'activités récréatives, professionnelles, de la vie quotidienne et autres (E830, E832)

† Comprend les noyades liées aux activités aquatiques et non aquatiques (E910), sauf les noyades liées au transport terrestre et aérien

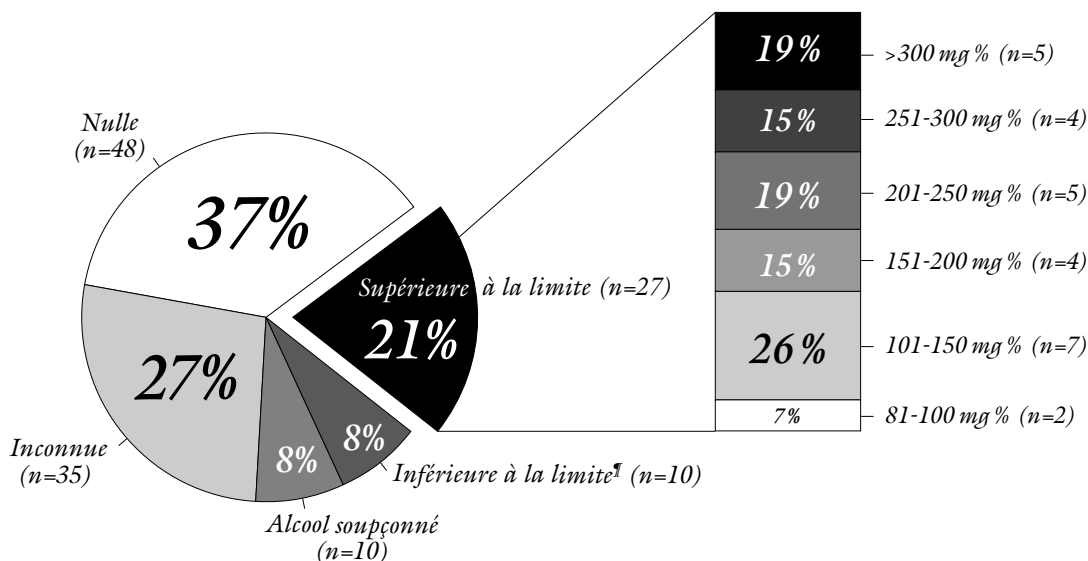
‡ Âge non précisé pour 1 victime de sexe masculin, présumée adulte, navigation;

sexe non précisé pour 2 victimes, présumées de sexe masculin : 36 ans, navigation; 2 ans, autres activités

Source: La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.2

ALCOOLÉMIE* DES VICTIMES POUR TOUTES LES NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION†, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=138)*§



* La limite légale est de 80 mg %

† Comprend les noyades liées à la navigation lors d'activités récréatives, professionnelles, de la vie quotidienne et autres (E830, E832)

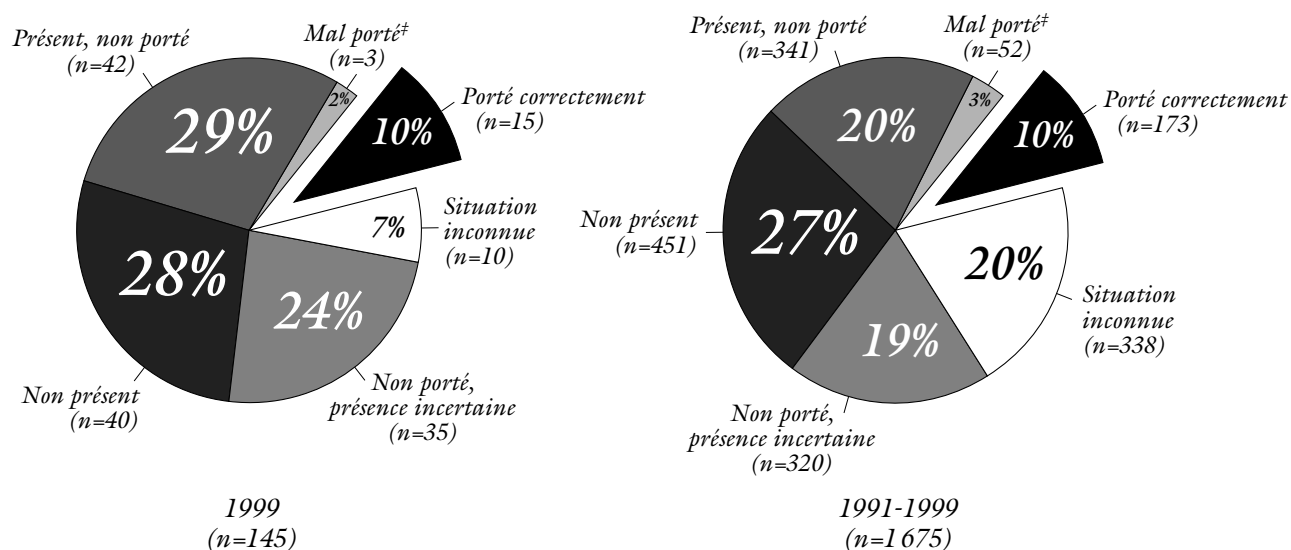
‡ Cette figure exclut 8 victimes à cause de l'état de décomposition des corps § Age non précisé pour 1 victime de sexe masculin, présumée adulte

¶ 4 à 1-49 mg %, 6 à 50-80 mg %

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.3

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION* SELON LE PORT D'UN DISPOSITIF DE FLOTTAISON†, CANADA, 1999 (n=145) ET 1991-1999 (n=1 675)



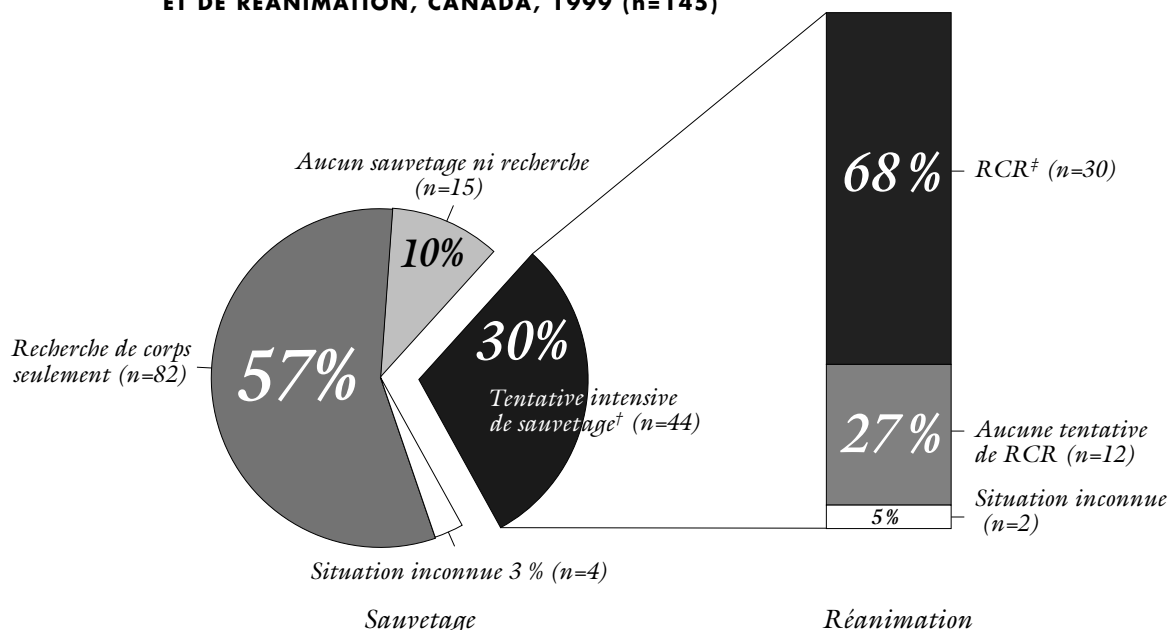
* Comprend les noyades liées à la navigation lors d'activités récréatives, professionnelles, de la vie quotidienne et autres (E830, E832)

† Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage ‡ Non attaché ou de la mauvaise taille

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.4

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION* SELON LE TYPE DE SAUVETAGE ET DE RÉANIMATION, CANADA, 1999 (n=145)



* Comprend les noyades liées à la navigation lors d'activités récréatives, professionnelles, de la vie quotidienne et autres (E830, E832)

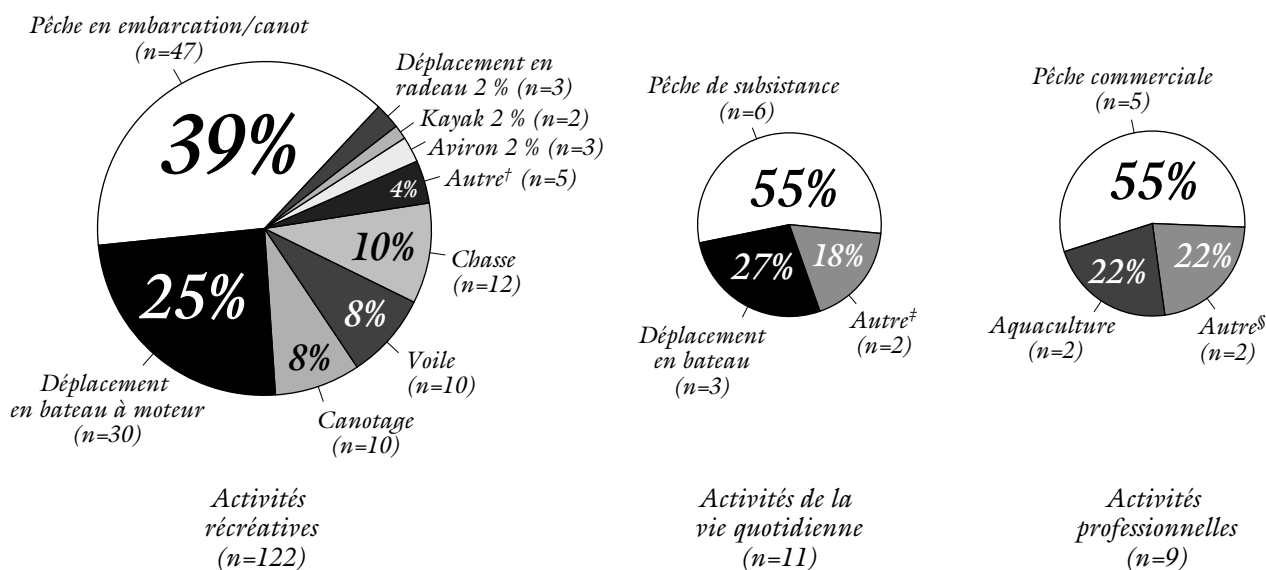
† Y compris 28 victimes potentiellement réanimables pour lesquelles il y a eu tentative intensive de sauvetage et 16 victimes pour lesquelles il y a eu tentative intensive de sauvetage suivie d'une recherche prolongée ‡ Réanimation cardiorespiratoire

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'ACTIVITÉ : ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, PROFESSIONNELLES ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

Figure 2.5

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'ACTIVITÉ ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*



* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

† Y compris remorquage par bateau sur une chambre à air, tentative de tenir un bateau au quai, récupération à la nage d'un bateau à la dérive, utilisation d'un pneumatique non motorisé, montée à bord ou descente d'un bateau, 1 chacun

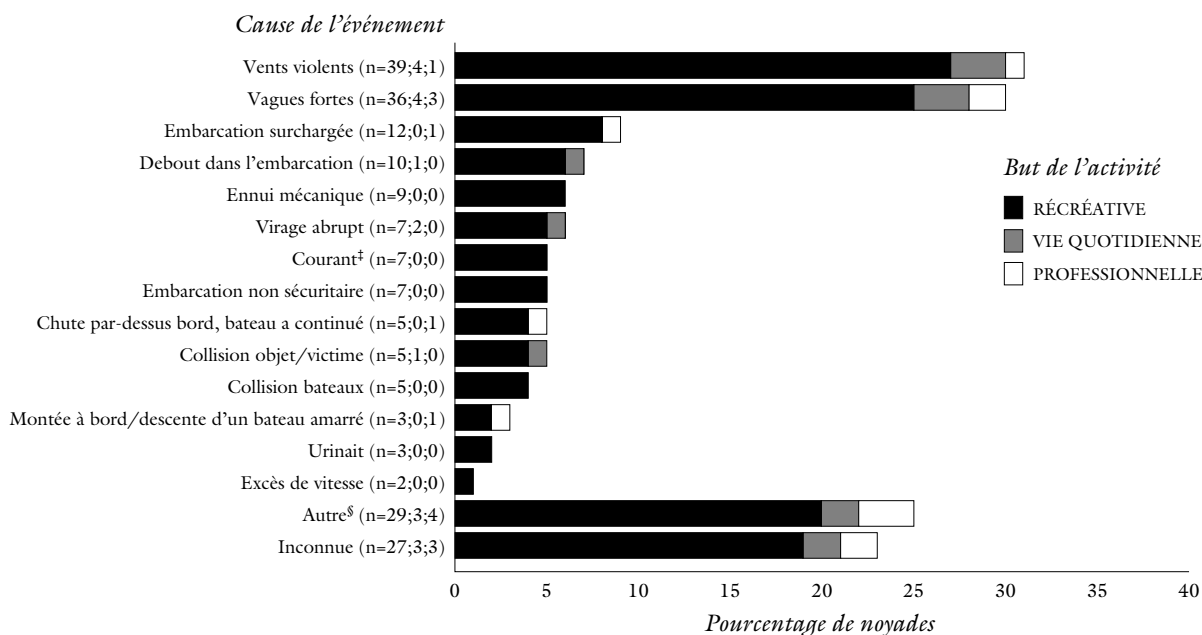
‡ Y compris récupération d'une bille, retrait d'une bille poussée contre un quai par le courant, 1 chacun

§ Y compris déplacement en bateau-taxi, remorquage à l'aide d'un gros câble, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.6

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LA CAUSE DE L'ÉVÈNEMENT ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ*, CANADA, 1999 (n=145)†

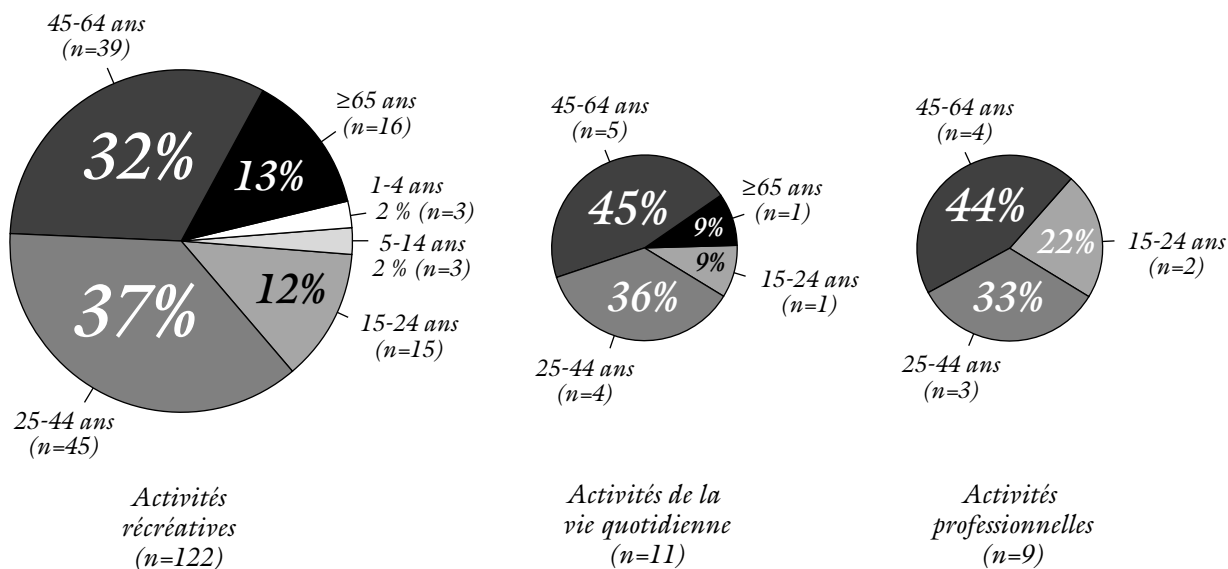


* Il peut y avoir plus d'une cause par événement † Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage
‡ Y compris remous § Y compris (entre autres) passagers en transit 7, attirail de pêche lourd 2

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.7

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'ÂGE ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)†**

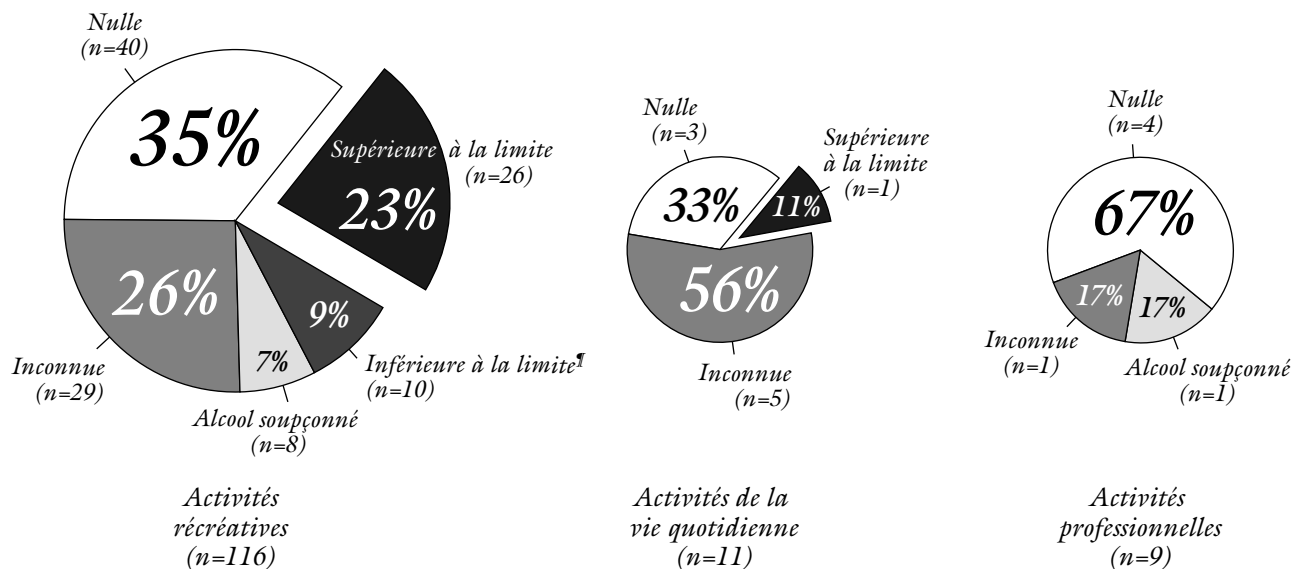


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage
† Âge non précisé pour 1 victime (activité récréative)

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.8

ALCOOLÉMIE* DES VICTIMES DE NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=138)^{†‡§}

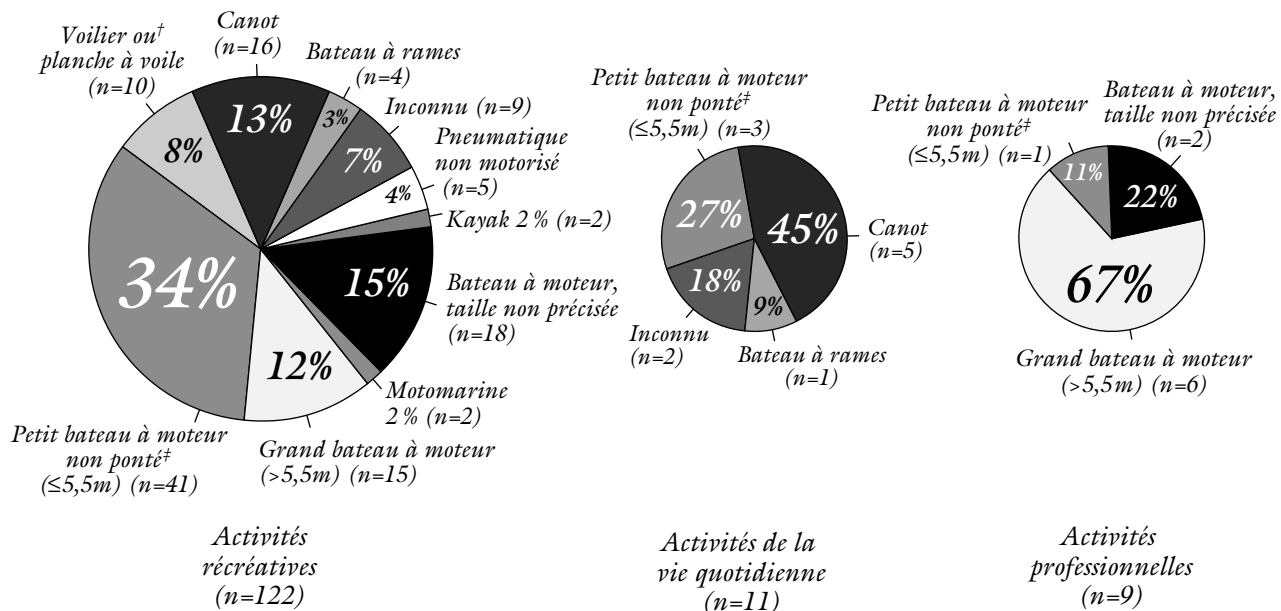


* La limite légale est de 80 mg % † Cette figure exclut 2 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage ‡ Âge non précisé pour 1 victime, présumée adulte (activité récréative) § Cette figure exclut 8 victimes à cause de l'état de décomposition des corps (activités récréatives 3, activités de la vie quotidienne 2, activités professionnelles 3) ¶ 4 à 1-49 mg %, 6 à 50-80 mg %

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.9

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE TYPE D'EMBARCATION ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

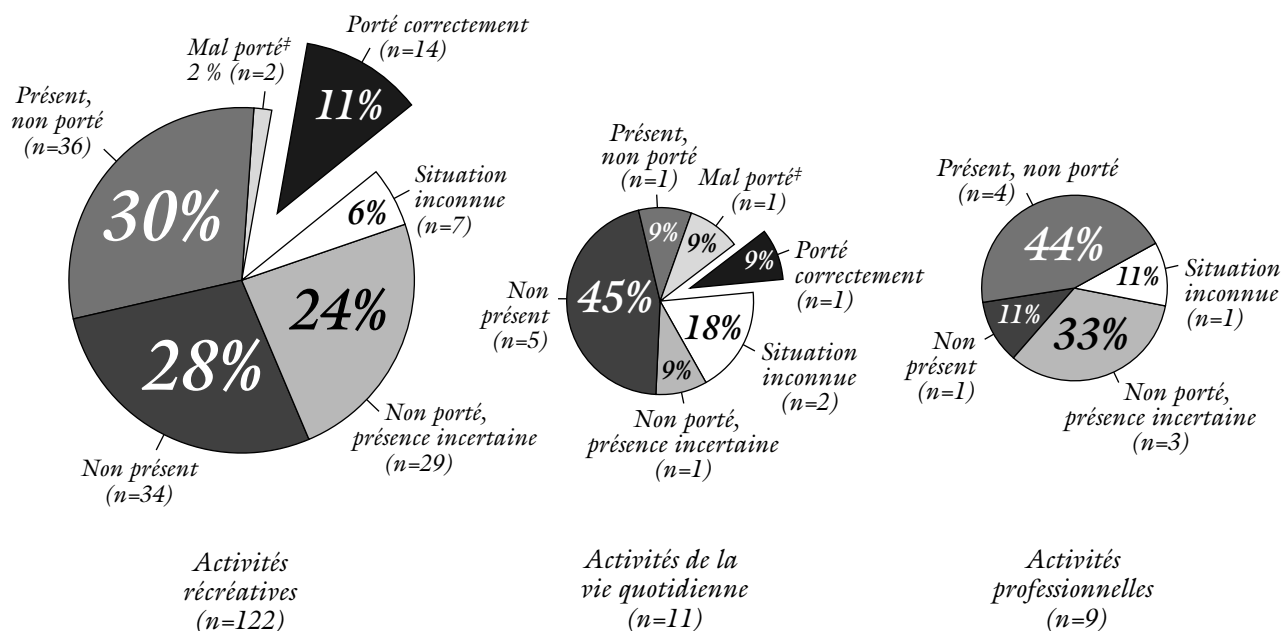


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage
[†] Y compris voilier ≤ 5,5m 3, voilier >5,5m 2, et voilier de taille non précisée 5
[‡] Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.10

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE PORT D'UN DISPOSITIF DE FLOTTAISON* ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)†

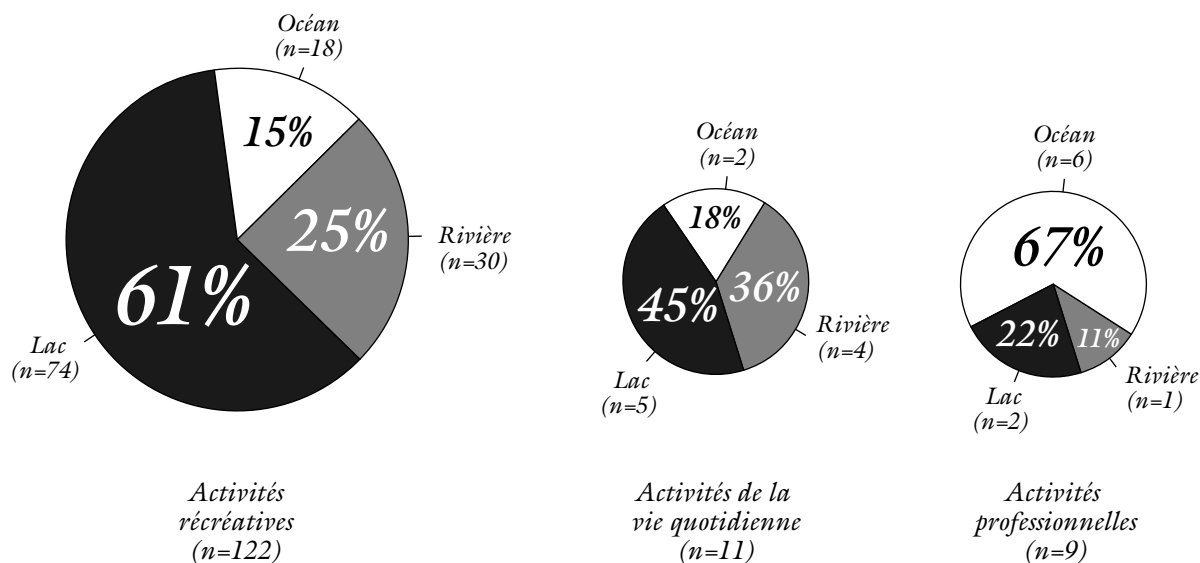


* Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage † Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage
‡ Non attaché ou de la mauvaise taille

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.11

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU* ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)†

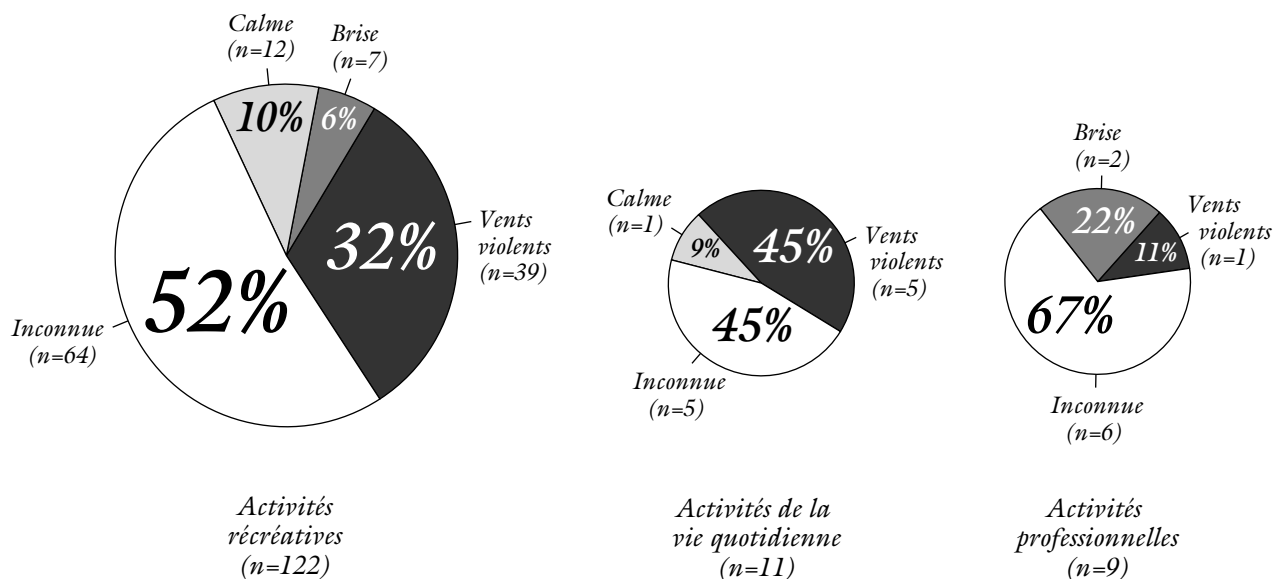


* « Lac » comprend étang et réservoir † Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.12

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LA FORCE DES VENTS ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

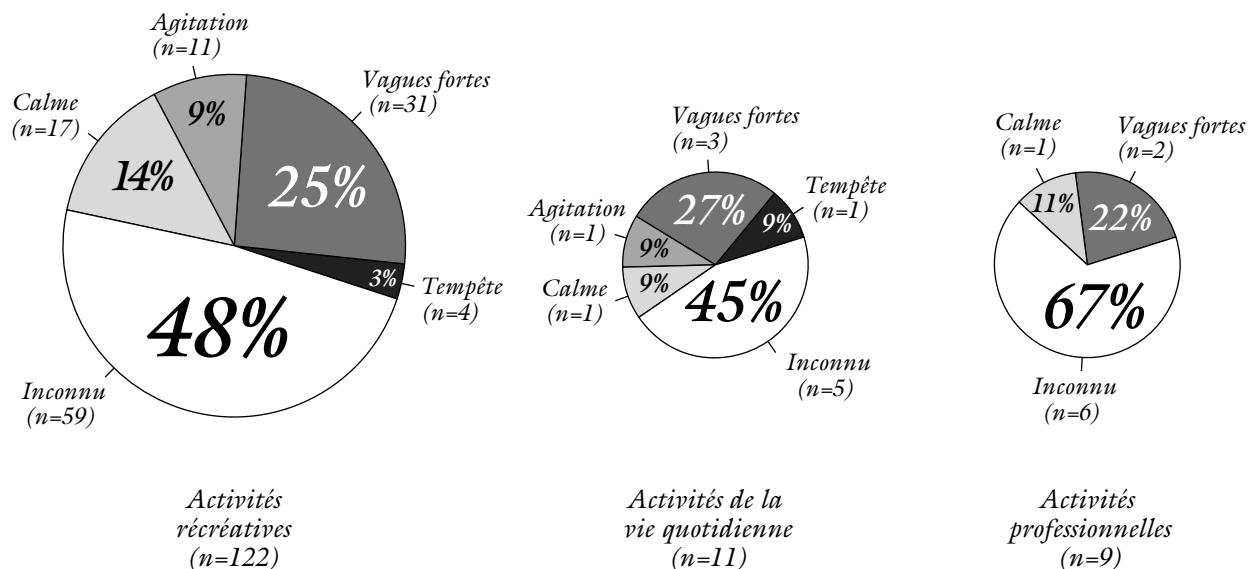


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.13

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'ÉTAT DES VAGUES ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

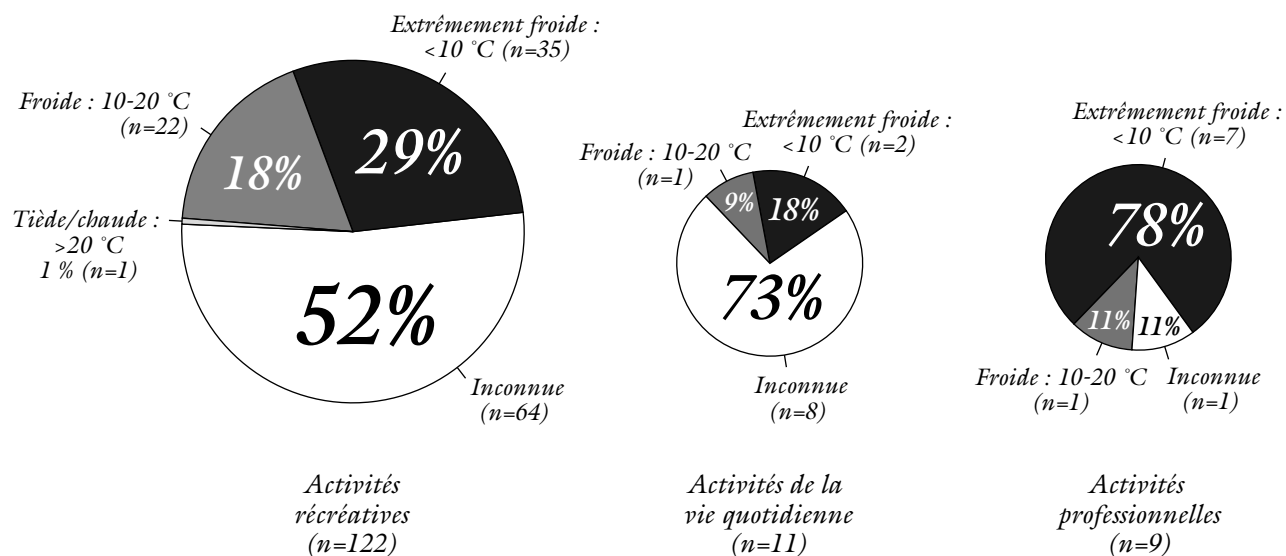


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.14

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LA TEMPÉRATURE DE L'EAU ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

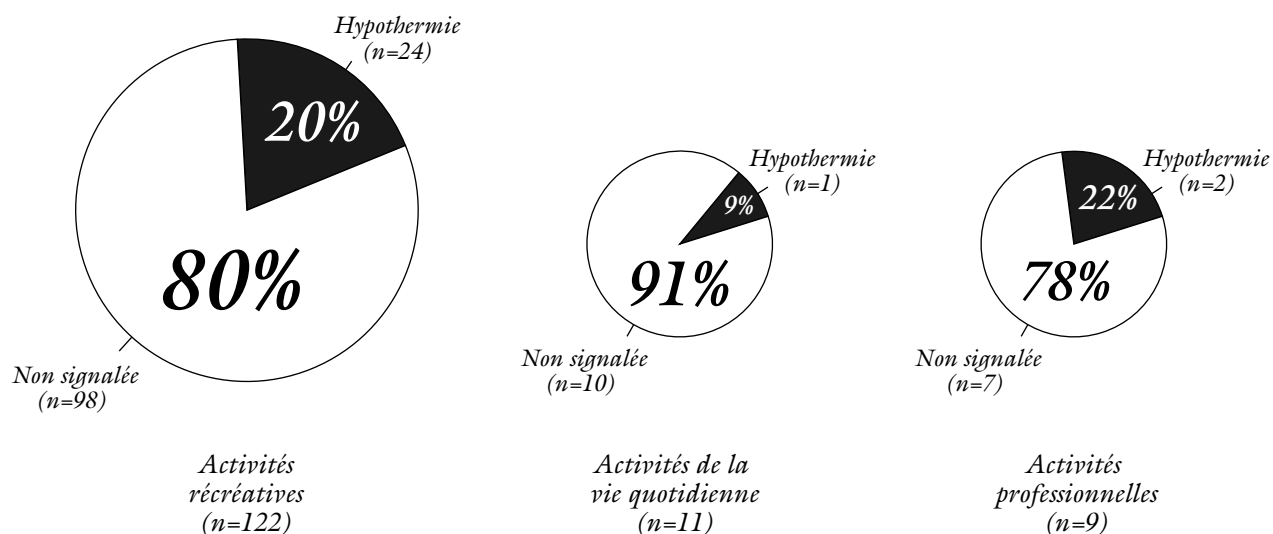


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.15

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'HYPOTHERMIE* ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)†



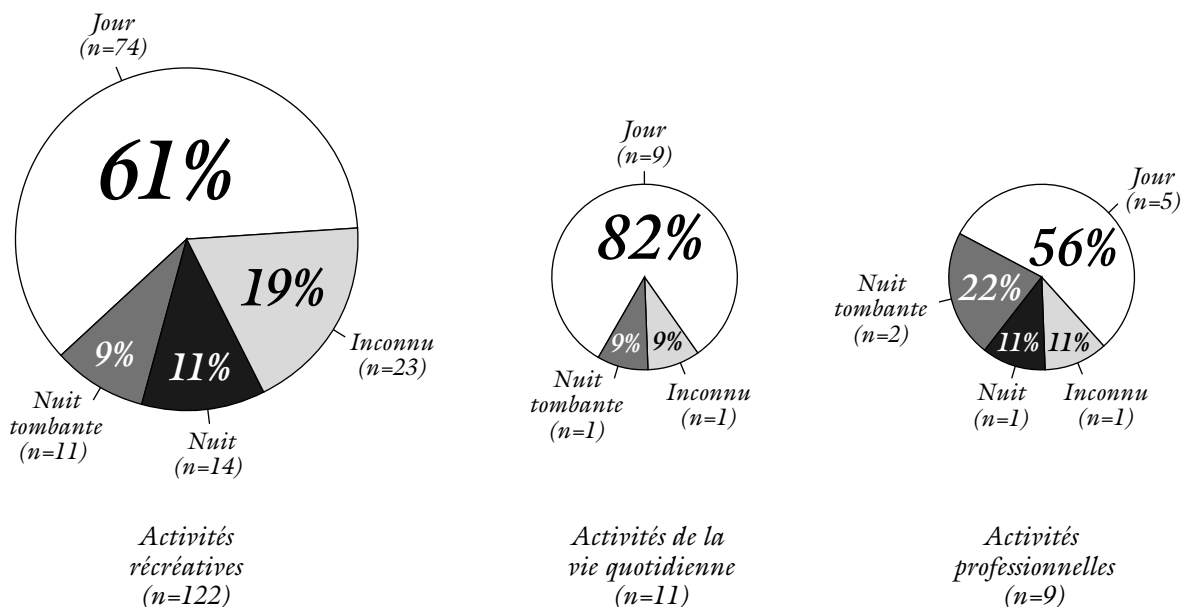
* Ne comprend que les cas signalés par le coroner pour lesquels l'hypothermie a contribué à la noyade

† Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage (sans hypothermie)

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.16

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE MOMENT DE LA JOURNÉE ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

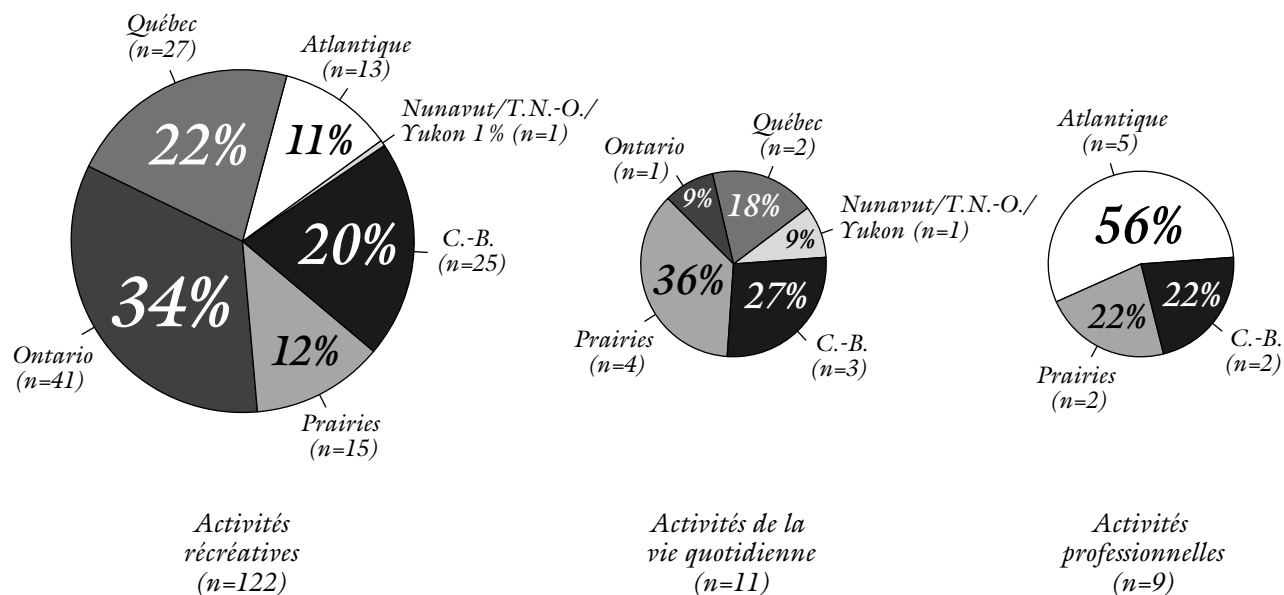


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.17

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LA RÉGION ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*

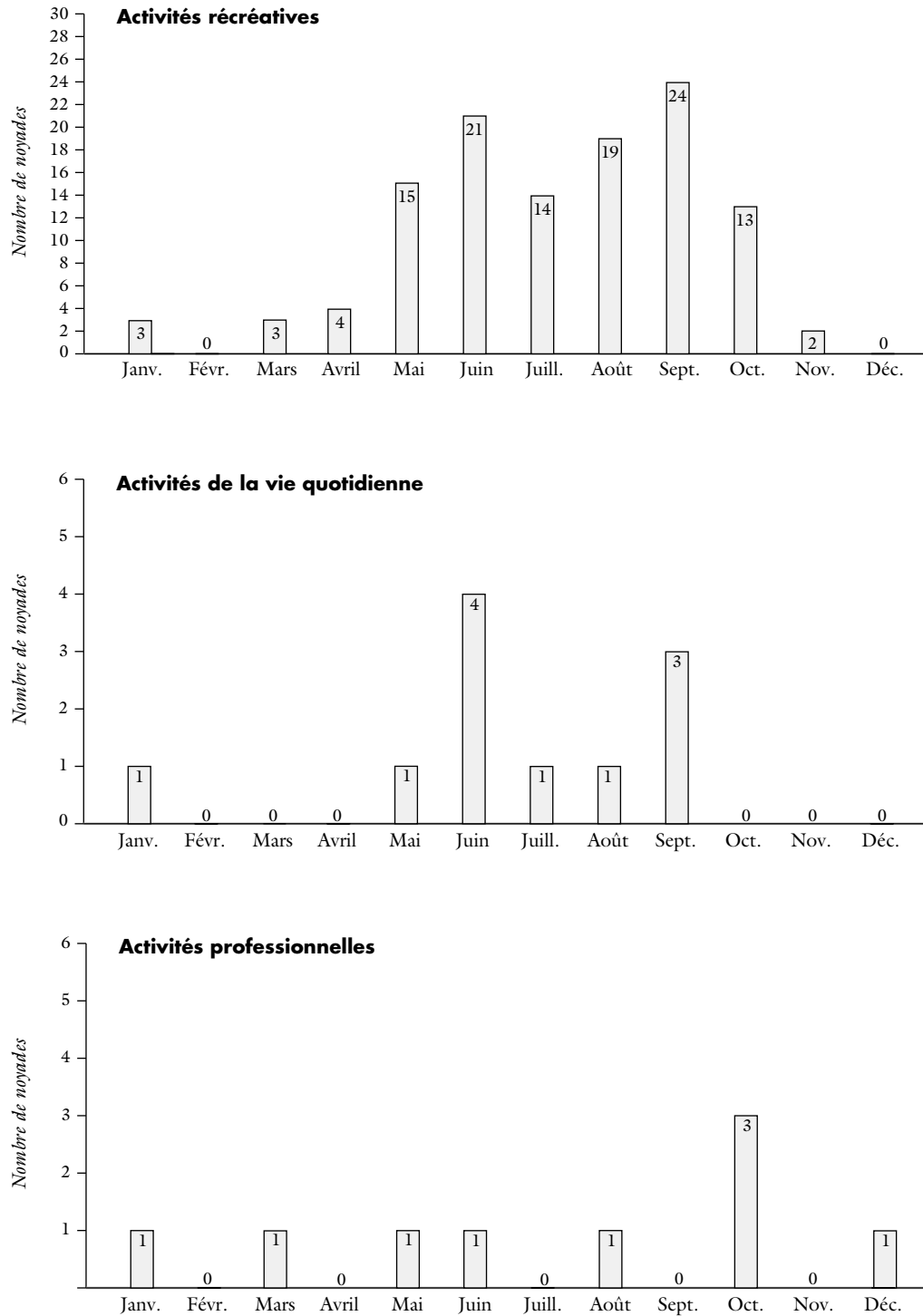


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.18

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)*†

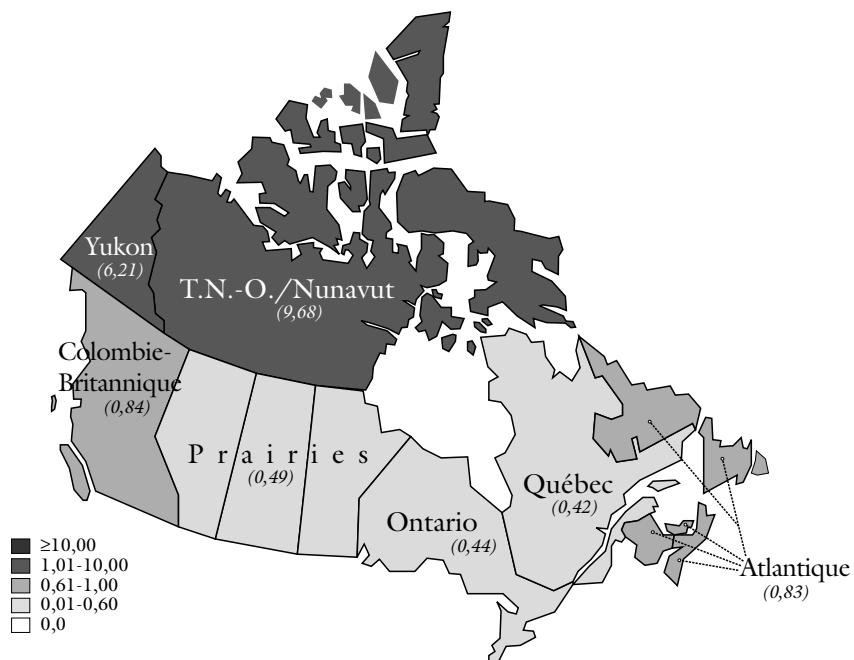


* Cette figure exclut 3 victimes qui tentaient d'effectuer un sauvetage † Mois non précisé pour 4 victimes (activités récréatives)

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.19

TAUX* DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION LORS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DE LA VIE QUOTIDIENNE† SELON LA RÉGION, CANADA, 1991-1999 (n=1 442)‡



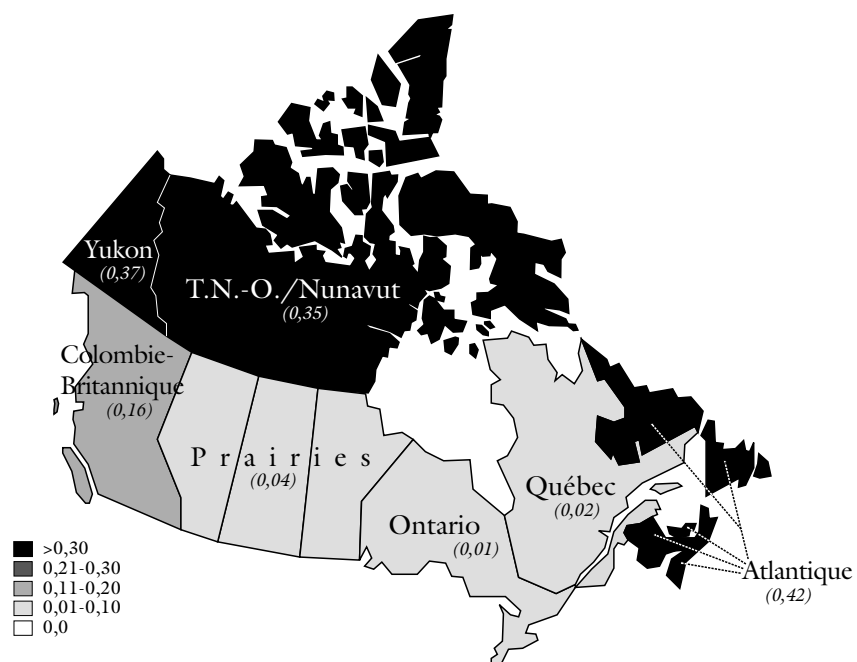
* Nombre moyen de noyades pour 100 000 habitants par année

† Comprend activités de subsistance et déplacements en bateau, faisant partie de la vie quotidienne ‡ Région non précisée pour 1 noyade

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.20

TAUX* DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION LORS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SELON LA RÉGION, CANADA, 1991-1999 (n=186)

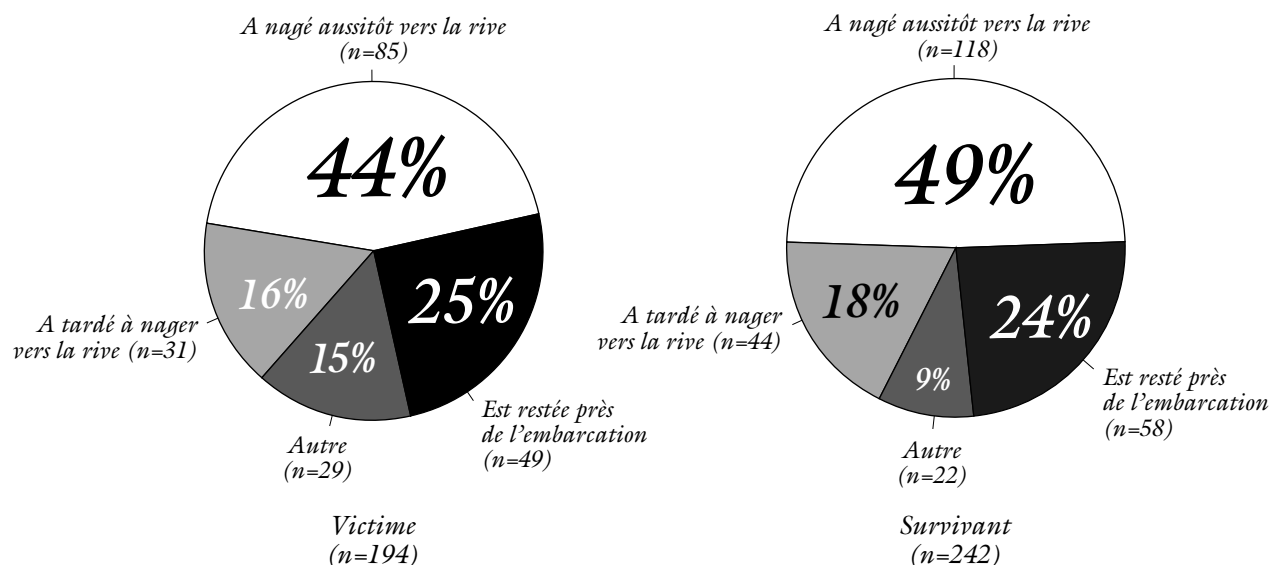


* Nombre moyen de noyades pour 100 000 habitants par année

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.21

NOYADES* LIÉES À LA NAVIGATION À LA SUITE D'UN CHAVIREMENT OU D'UNE SUBMERSION SELON LA RÉACTION DE LA VICTIME OU DU SURVIVANT, CANADA, 1994-1999 (n=100 ÉVÈNEMENTS)†



* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien † Ce chiffre exclut les événements où la victime ou le survivant n'avait pas le choix de rester près de l'embarcation (p. ex., l'embarcation a coulé), ainsi que les événements où la réaction de la victime ou du survivant est inconnue

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Tableau 2.2

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE SELON L'ÉVÈNEMENT ET LE TYPE D'EMBARCATION, CANADA, 1999 (n=122)

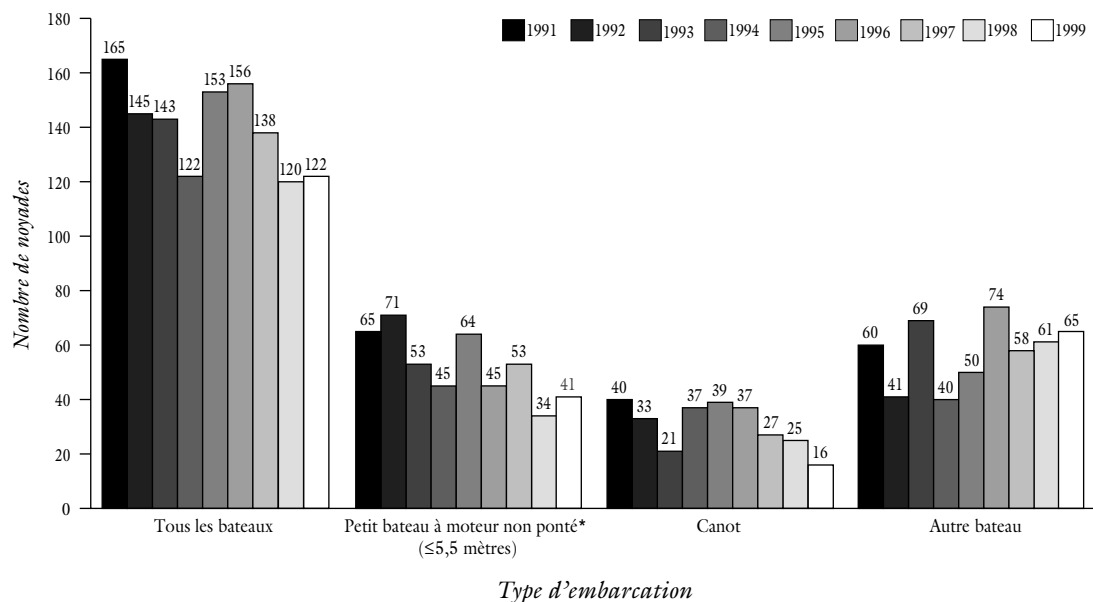
Événement	Type d'embarcation							
	Petit bateau à moteur* (≤5,5m)		Canot		Autre bateau		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Chavirement	11	27	9	56	22	34	42	34
Submersion	4	10	2	13	10	15	16	13
Chute par-dessus bord	9	22	1	6	15	23	25	20
Saut par-dessus bord†	0	0	0	0	5	8	5	4
Collision	0	0	0	0	7	11	7	6
Nage pour récupérer le bateau	0	0	0	0	2	3	2	2
Autre‡	1	2	0	0	2	3	3	2
Inconnu	16	39	4	25	2	3	22	18
Total	41	100	16	100	65	100	122	100

* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines † Y compris évacuation d'un bateau en feu 3, et repoussée d'un bateau d'un haut-fond, nage jusqu'à la rive pour aller chercher de l'essence, 1 chacun ‡ Y compris petit bateau emporté par un barrage hydroélectrique, victime remorquée sur une chambre à air, grand bateau à moteur désintégré, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.22

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE SELON LE TYPE D'EMBARCATION ET L'ANNÉE, CANADA, 1991-1999 (n=1 264)

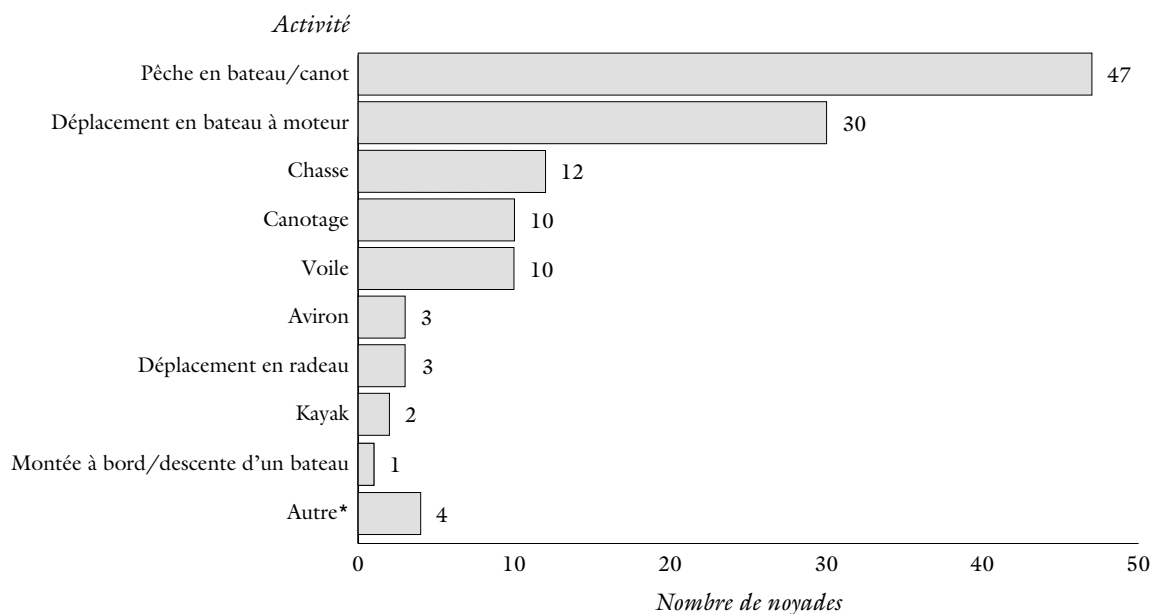


* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines; le nombre de noyades liées à la navigation en petit bateau à moteur en 1998 était probablement plus élevé que 34, étant donné qu'au Québec, le nombre de noyades mettant en cause un bateau à moteur de taille non précisée est passé de 0 en 1997 à 12 en 1998

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.23

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE SELON L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=122)

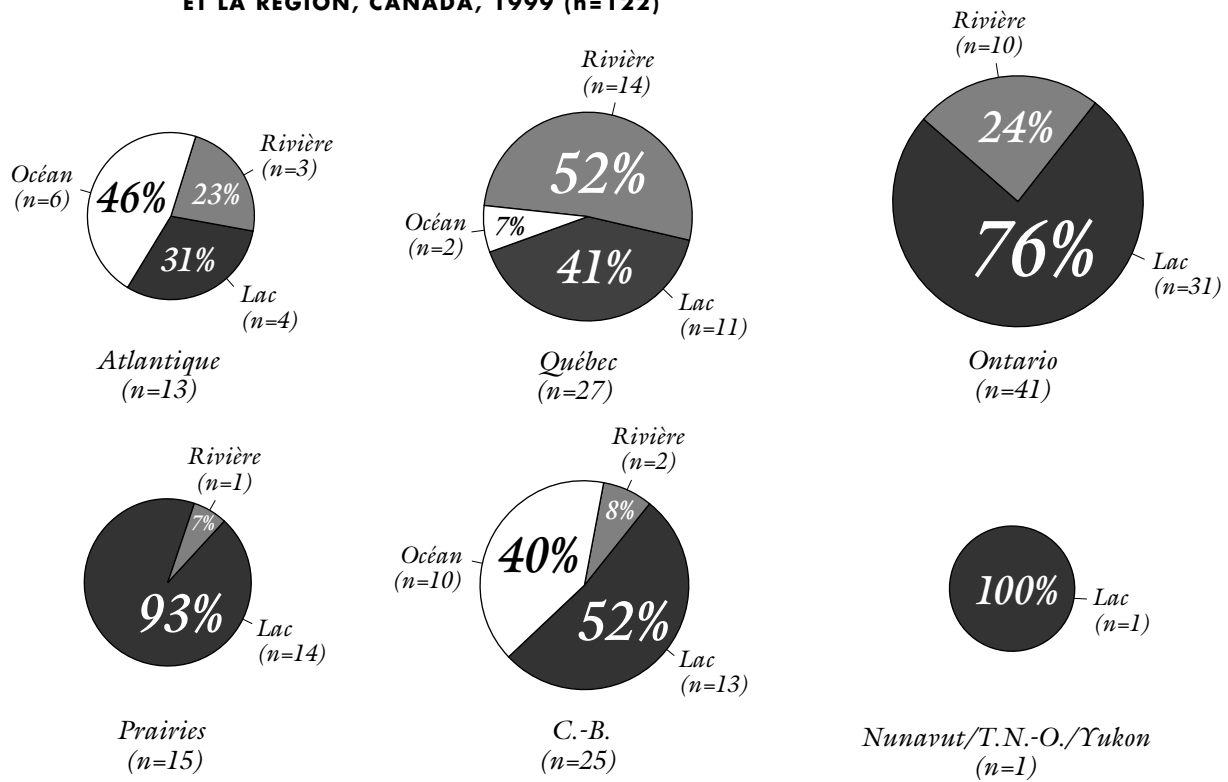


* Y compris remorquage par bateau sur une chambre à air, tentative de tenir un bateau au quai, récupération à la nage d'un bateau à la dérive, utilisation d'un pneumatique non motorisé, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.24

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU* ET LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=122)



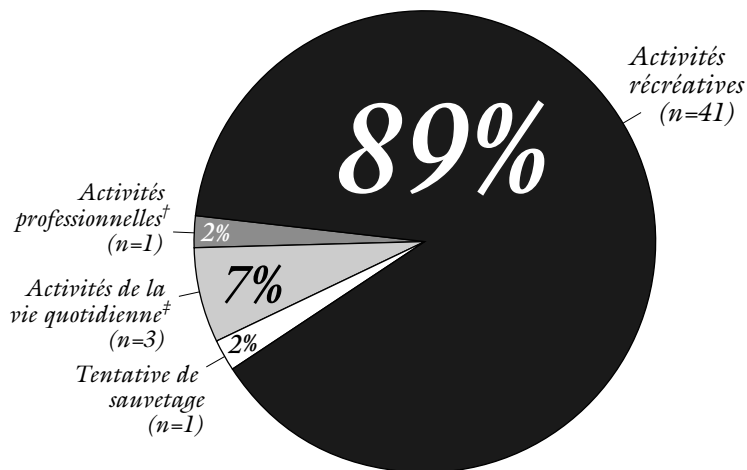
* « Lac » comprend étang et réservoir

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

**NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 M)
EN PETIT BATEAU À MOTEUR (≤5,5 M)**

Figure 2.25

**NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 MÈTRES)
SELON LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=46)**

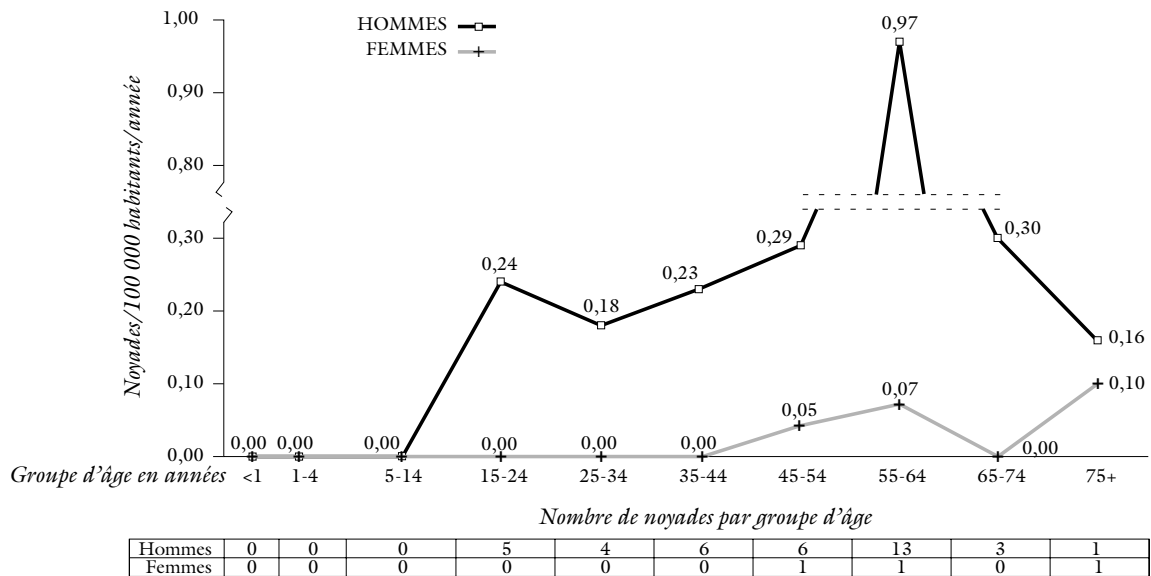


* Comprend les bords-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
† Y compris aquaculture 1 ‡ Y compris déplacement en bateau, pêche de subsistance, récupération d'une bille, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.26

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* ($\leq 5,5$ MÈTRES) SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=41)

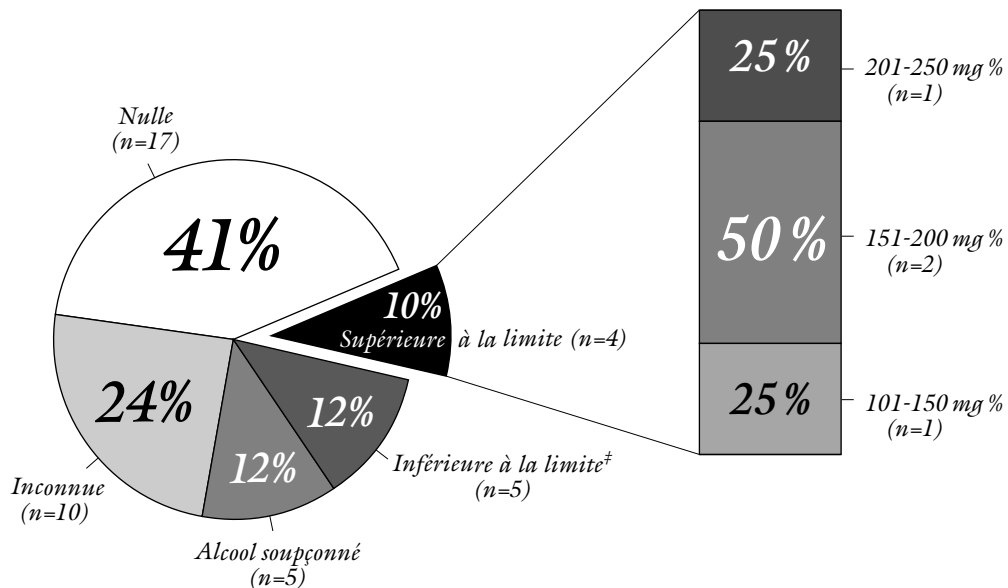


* Comprend les hors-bord non pontés (37 victimes) et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques (4 victimes); exclut les motomarines

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.27

ALCOOLÉMIÉ* DES VICTIMES DE NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR† ($\leq 5,5$ MÈTRES), CANADA, 1999 (VICTIMES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS; n=41)



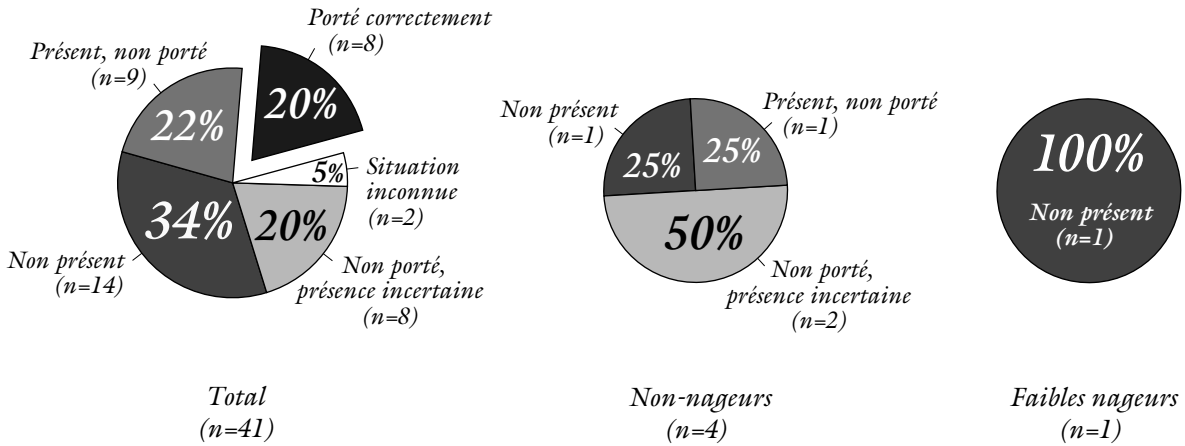
* La limite légale est de 80 mg %

† Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
‡ 2 à 1-49 mg %, 3 à 50-80 mg %

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.28

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 MÈTRES) SELON LE PORT D'UN DISPOSITIF DE FLOTTAISON† ET LA MAÎTRISE DE LA NATATION, CANADA, 1999 (n=41)

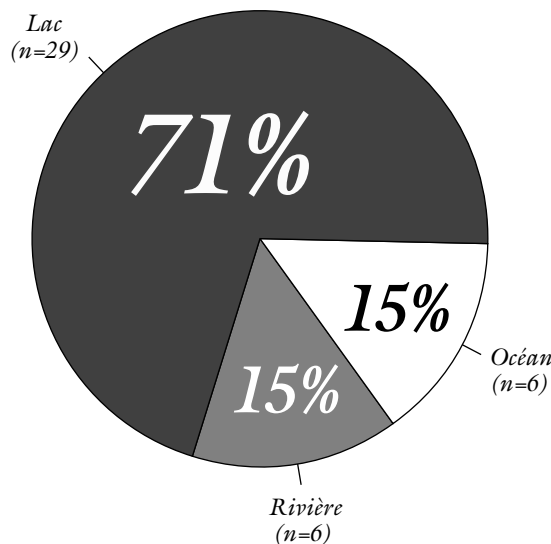


* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
 † Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.29

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 MÈTRES) SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU†, CANADA, 1999 (n=41)

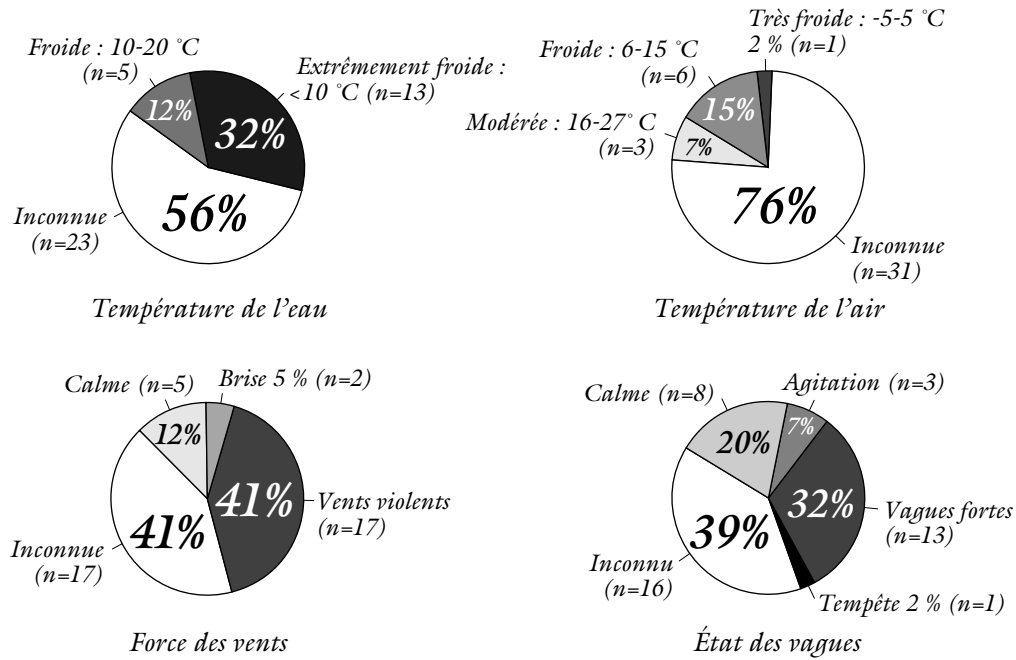


* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
 † « Lac » comprend étang et réservoir

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.30

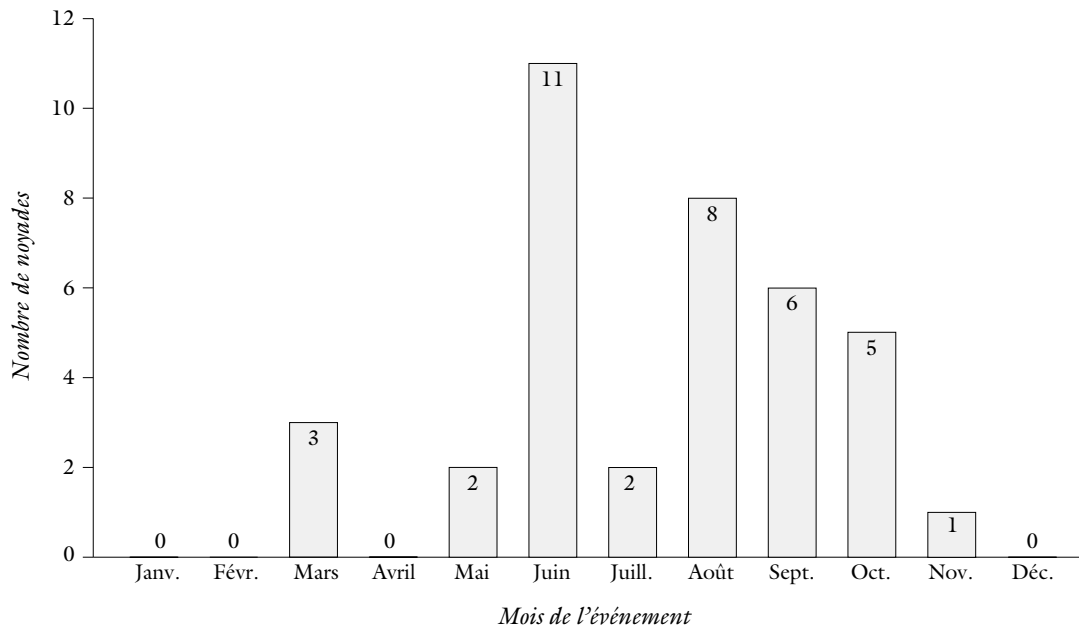
NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 MÈTRES) SELON LES FACTEURS DE RISQUE ENVIRONNEMENTAUX, CANADA, 1999 (n=41)



* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
 Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.31

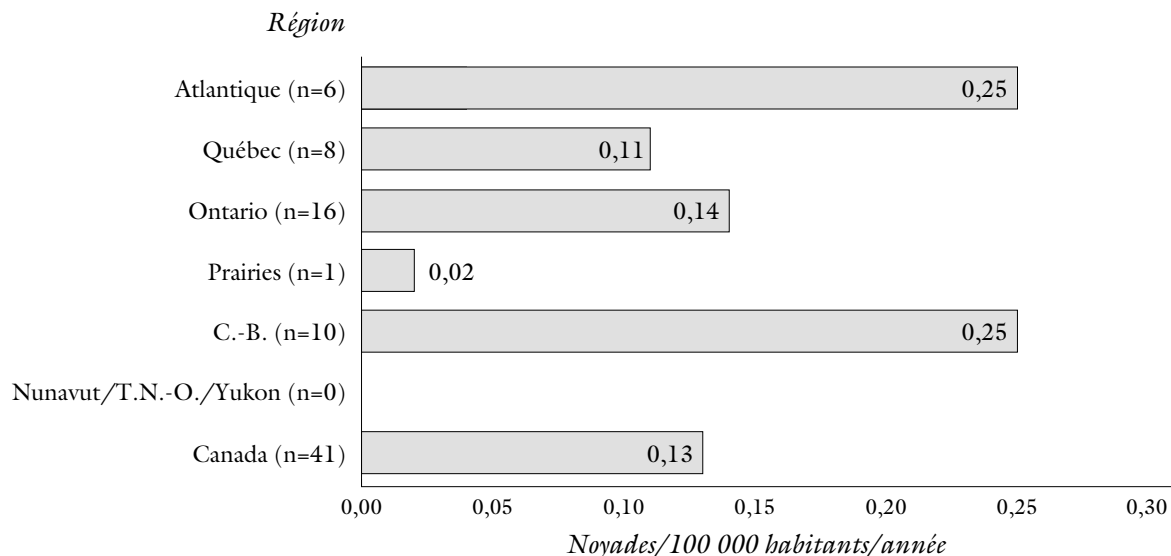
NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* (≤5,5 MÈTRES) SELON LE MOIS DE L'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=41)†



* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
 † Mois non précisé pour 3 noyades
 Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.32

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À LA NAVIGATION DE PLAISANCE EN PETIT BATEAU À MOTEUR* ($\leq 5,5$ MÈTRES) SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=41)



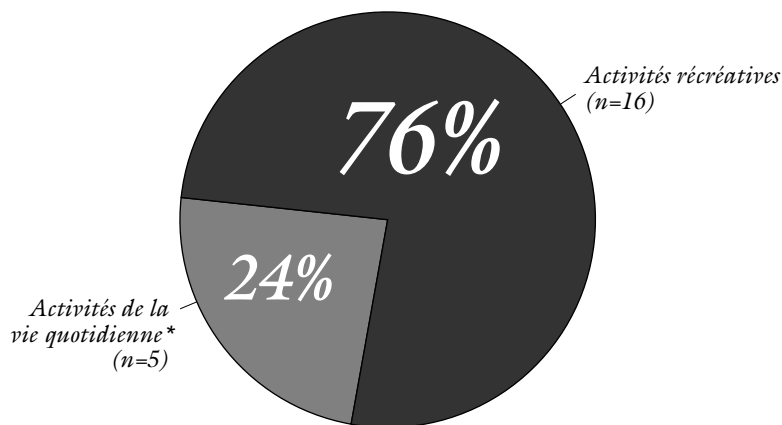
* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES AU CANOTAGE

Figure 2.33

NOYADES LIÉES AU CANOTAGE SELON LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=21)

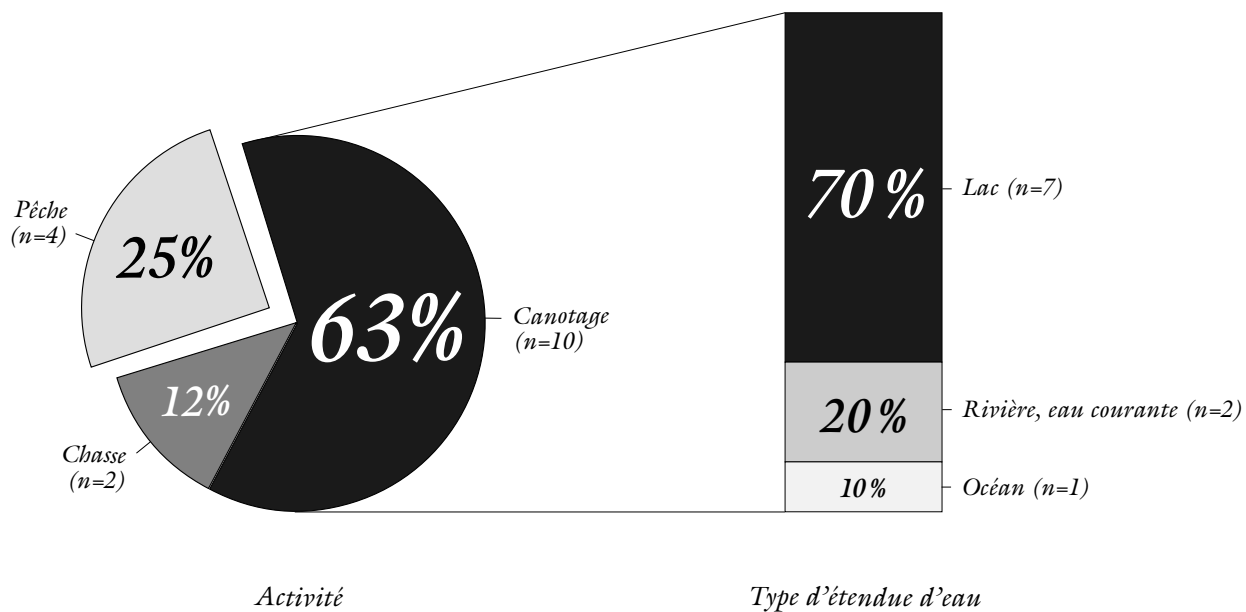


* Y compris pêche de subsistance et déplacement en bateau

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.34

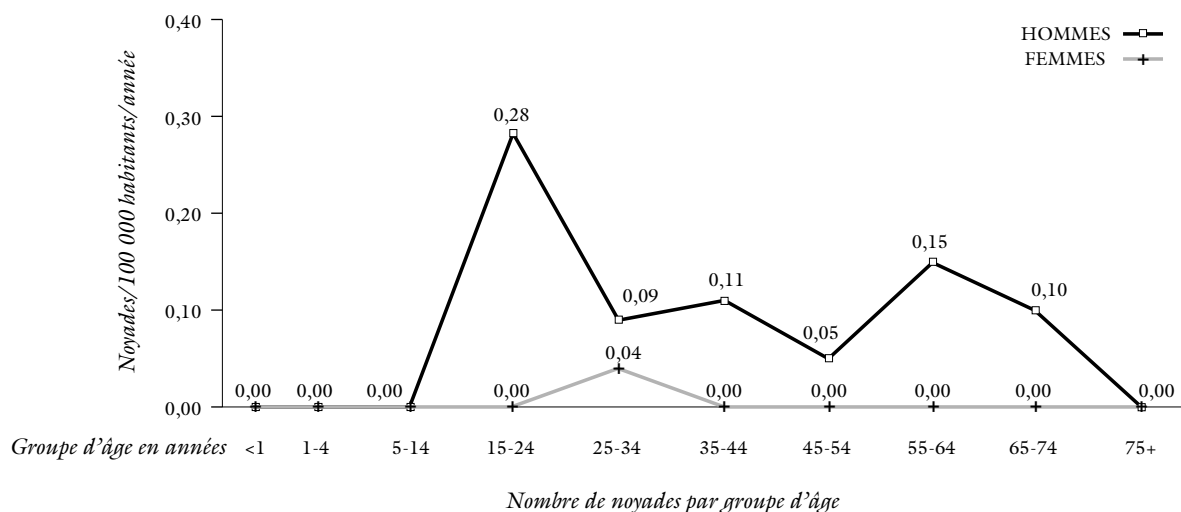
NOYADES LIÉES AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON L'ACTIVITÉ ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU, CANADA, 1999 (n=16)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.35

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=16)*

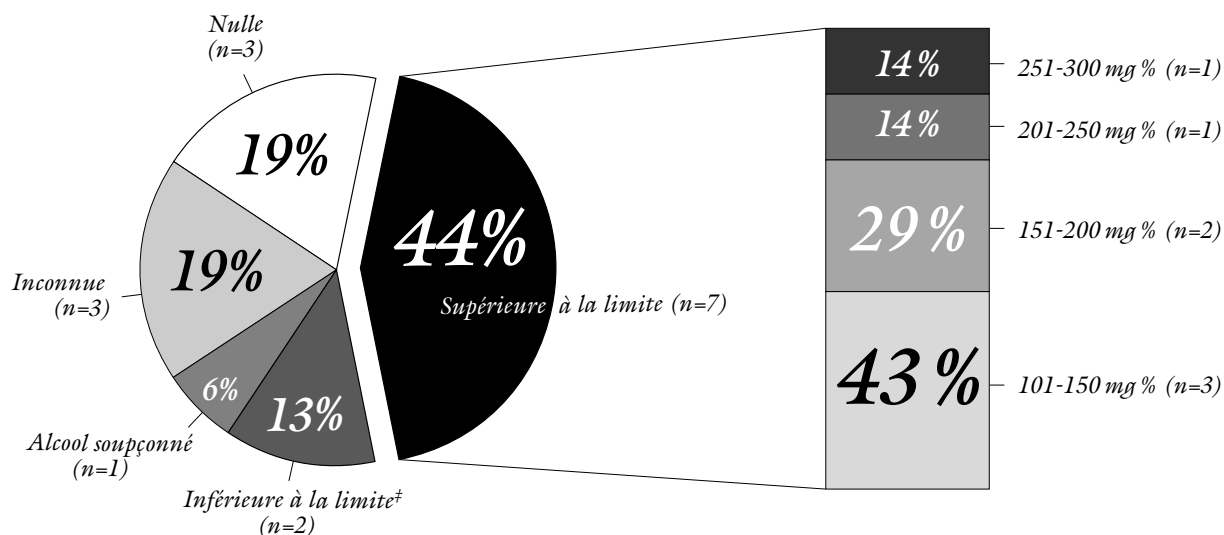


* Âge non précisé pour 1 victime de sexe masculin, présumée adulte

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.36

ALCOOLÉMIÉ* DES VICTIMES DE NOYADES LIÉES AU CANOTAGE DE PLAISANCE, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=16)†

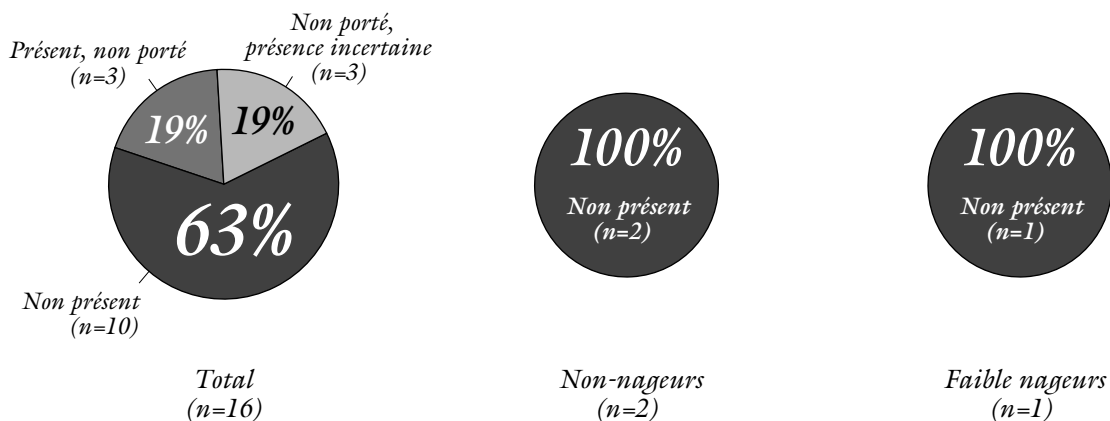


* La limite légale est de 80 mg % † Âge non précisé pour 1 victime de sexe masculin, présumée adulte ‡ 2 à 50-80 mg %

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.37

NOYADES LIÉES AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON LE PORT D'UN DISPOSITIF DE FLOTTAISON* ET LA MAÎTRISE DE LA NATATION, CANADA, 1999 (n=16)

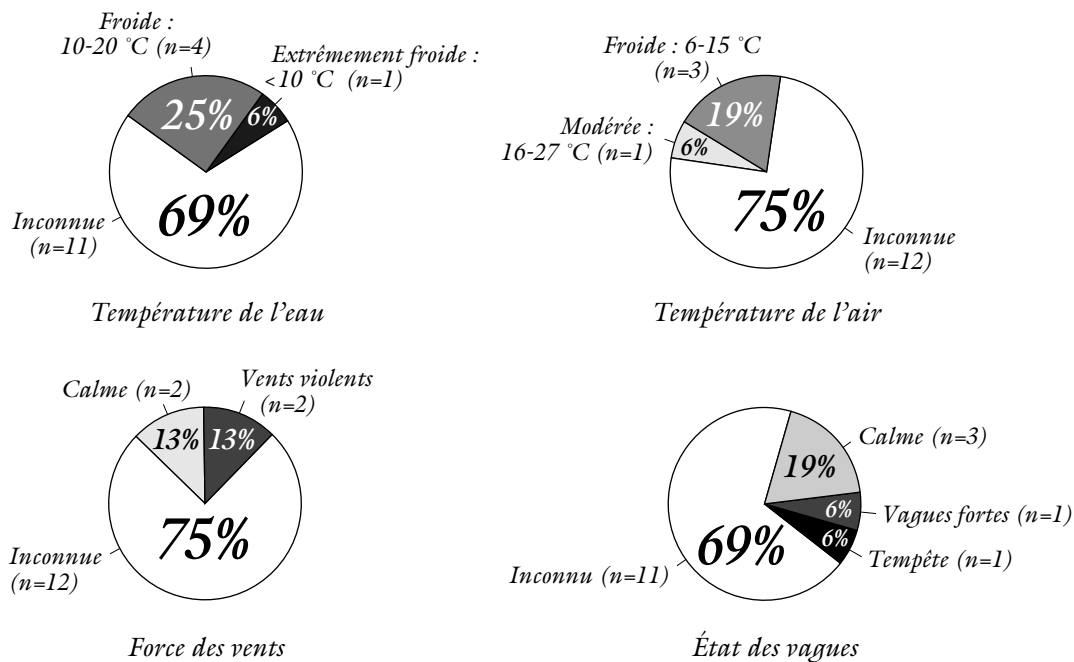


* Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.38

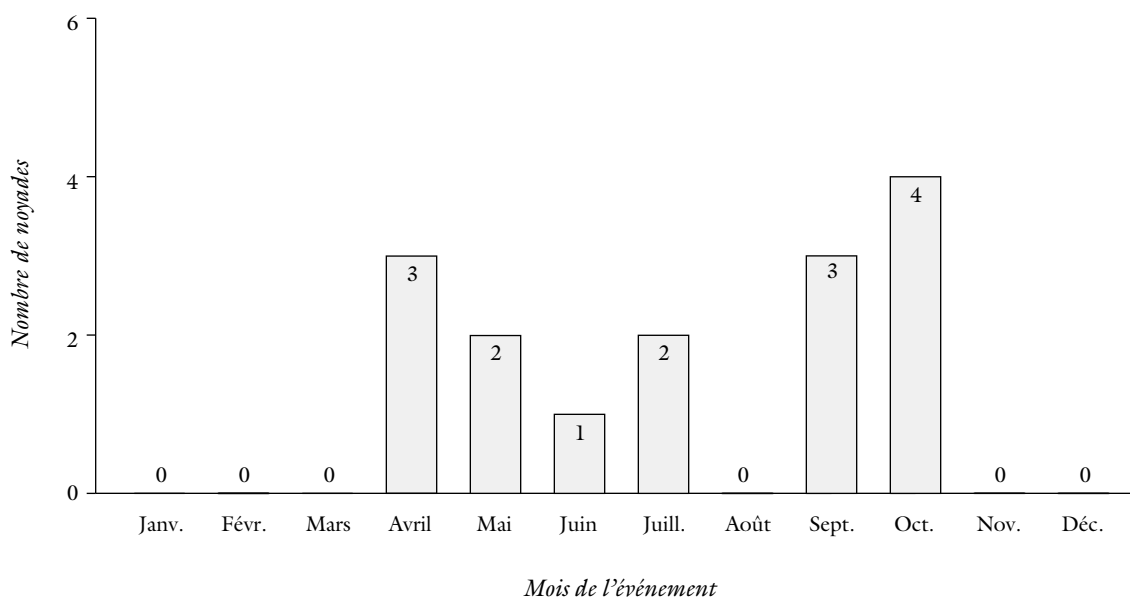
NOYADÉS LIÉES AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON LES FACTEURS DE RISQUE ENVIRONNEMENTAUX, CANADA, 1999 (n=16)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.39

NOYADÉS LIÉES AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=16)*

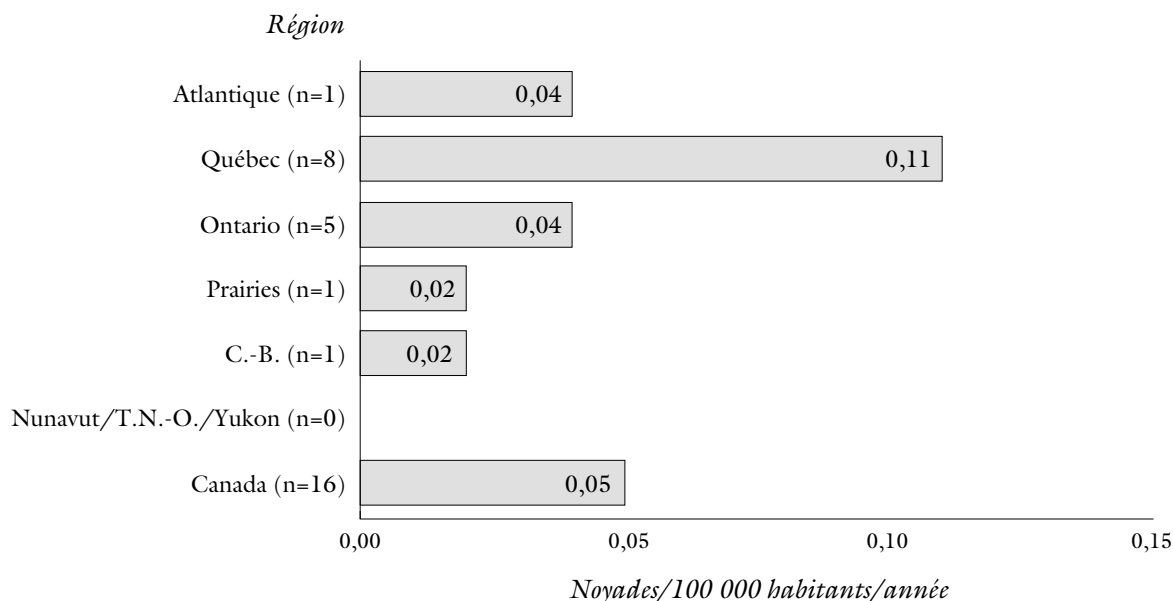


* Mois non précisé pour 1 noyade

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.40

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE AU CANOTAGE DE PLAISANCE SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=16)

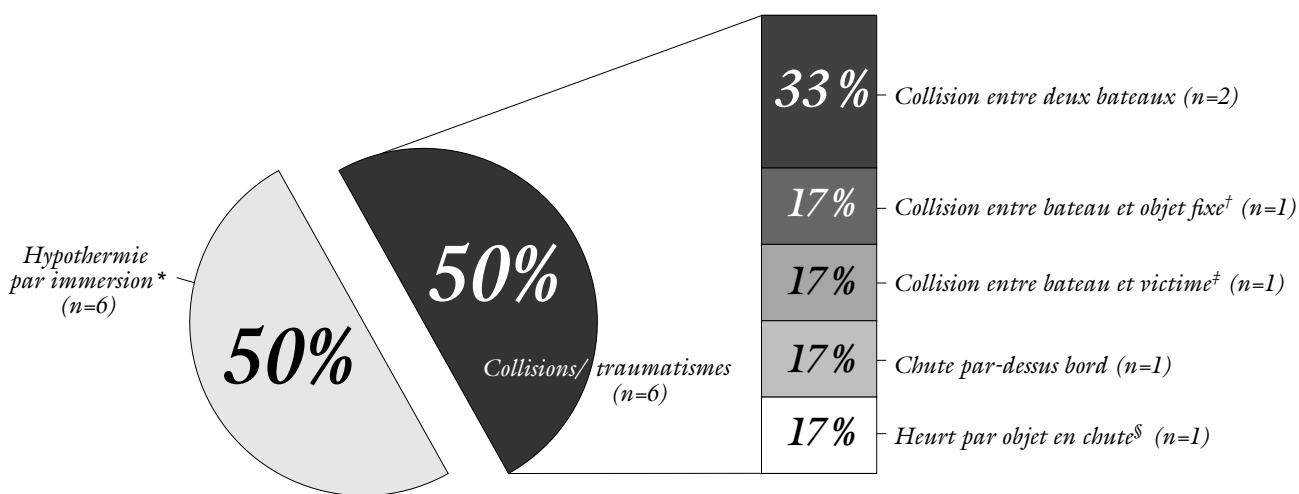


Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À LA NAVIGATION AUTRES QUE LA NOYADE

Figure 2.41

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON LE TYPE D'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)



* Exclut les cas de noyade avec hypothermie † Pilier d'un pont

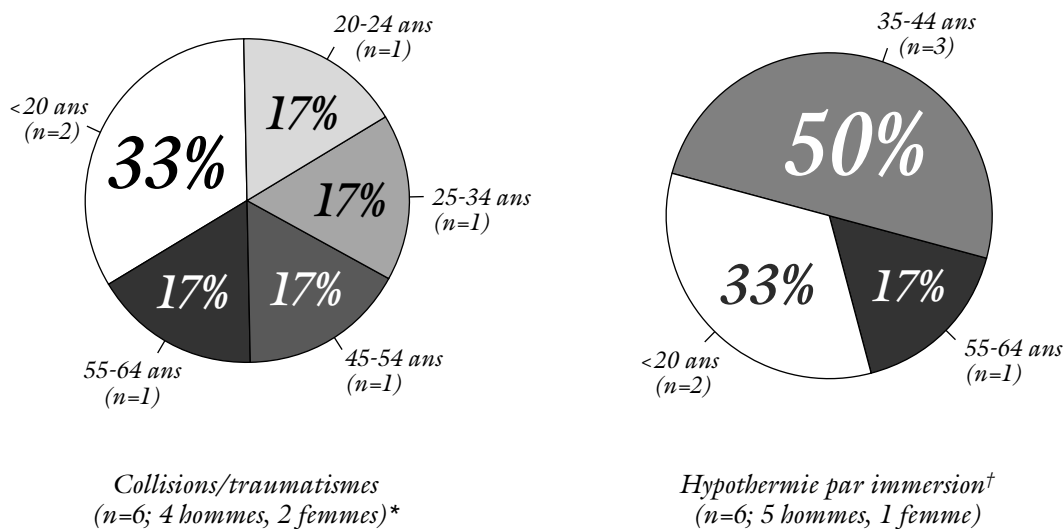
‡ Victime remorquée sur une chambre à air, heurtée par un second bateau

§ Pièce d'équipement nautique et cordage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.42

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)

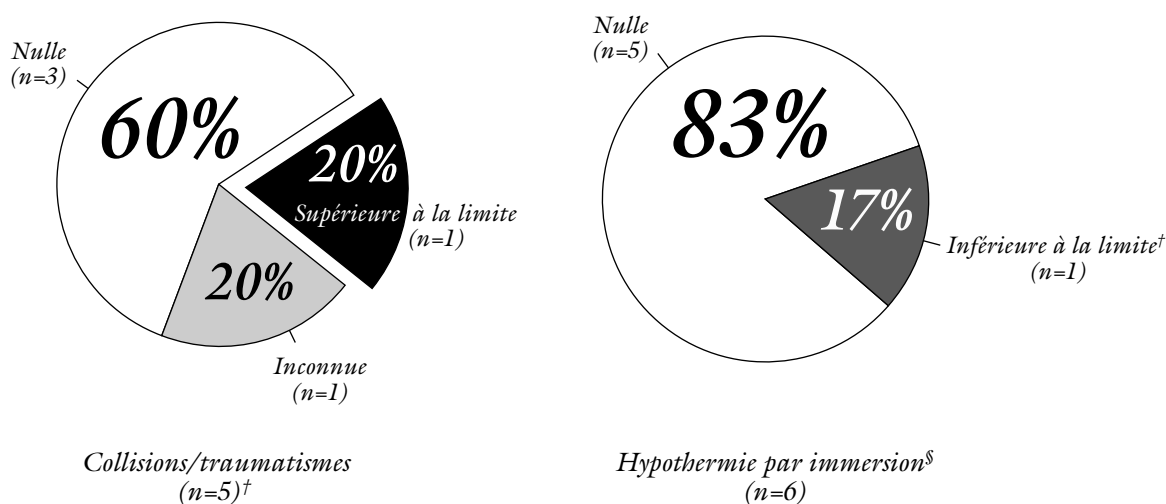


* Y compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 † Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.43

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON L'ALCOOLÉMIÉ* ET LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=11)



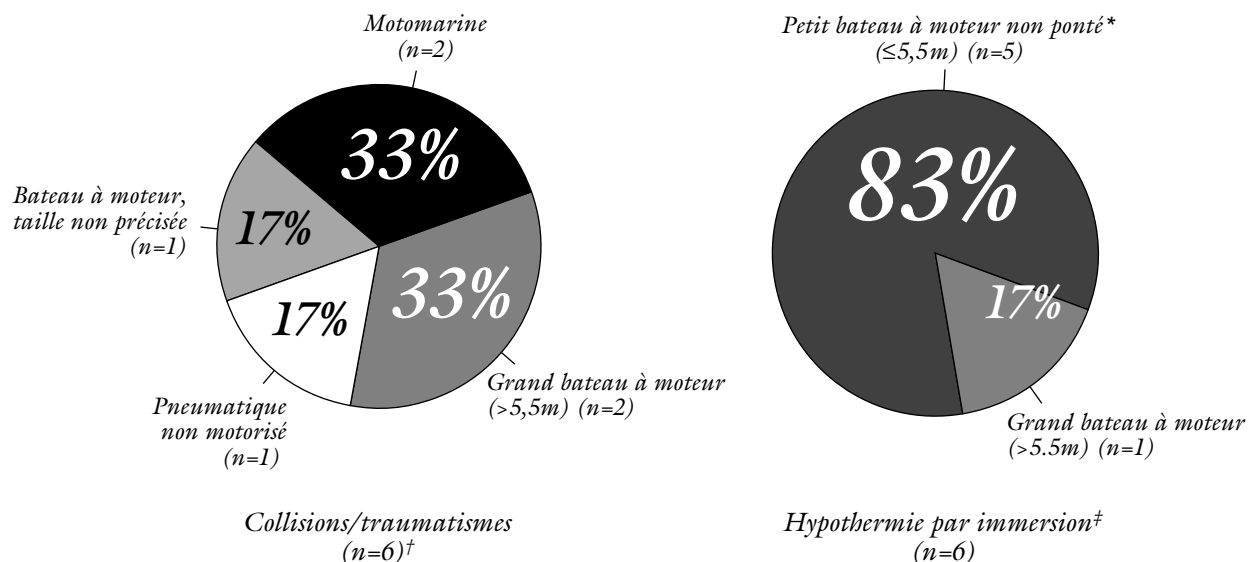
* La limite légale est de 80 mg %

† Y compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 ‡ 1 à 1-49 mg % § Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.44

**DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION
SELON LE TYPE D'EMBARCATION ET D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)**

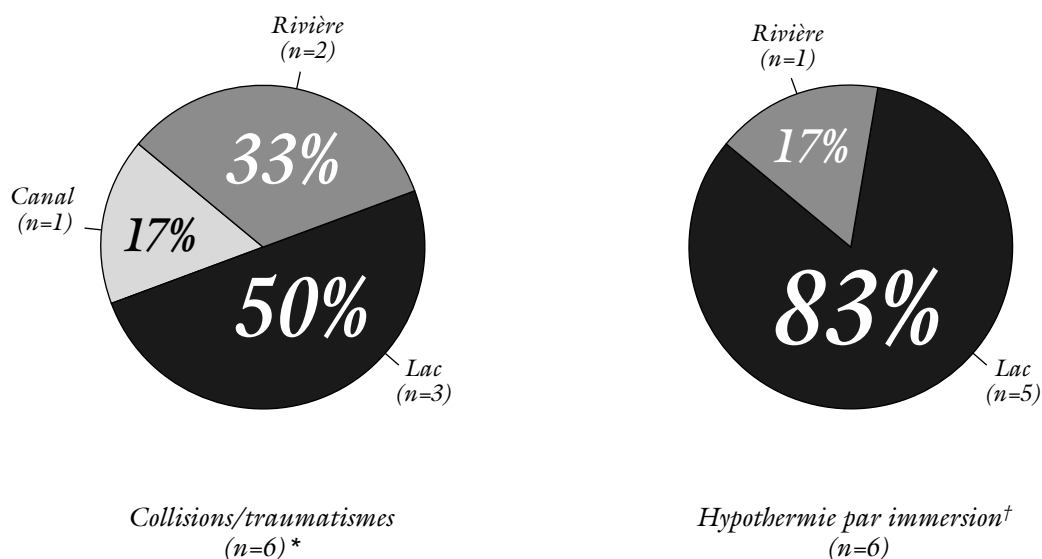


* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines
 † Y compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 ‡ Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.45

**DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION
SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU ET D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)**

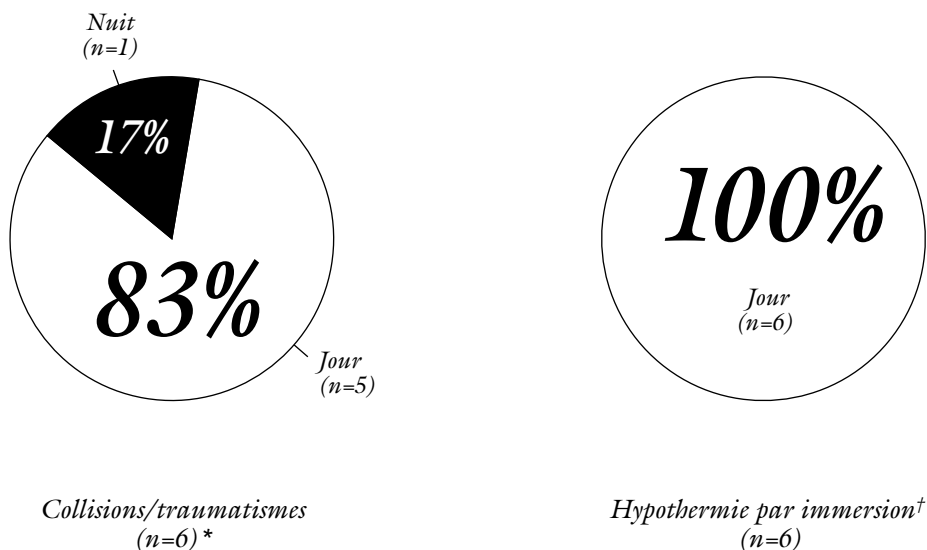


* Y compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 † Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.46

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON LE MOMENT DE LA JOURNÉE ET LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)

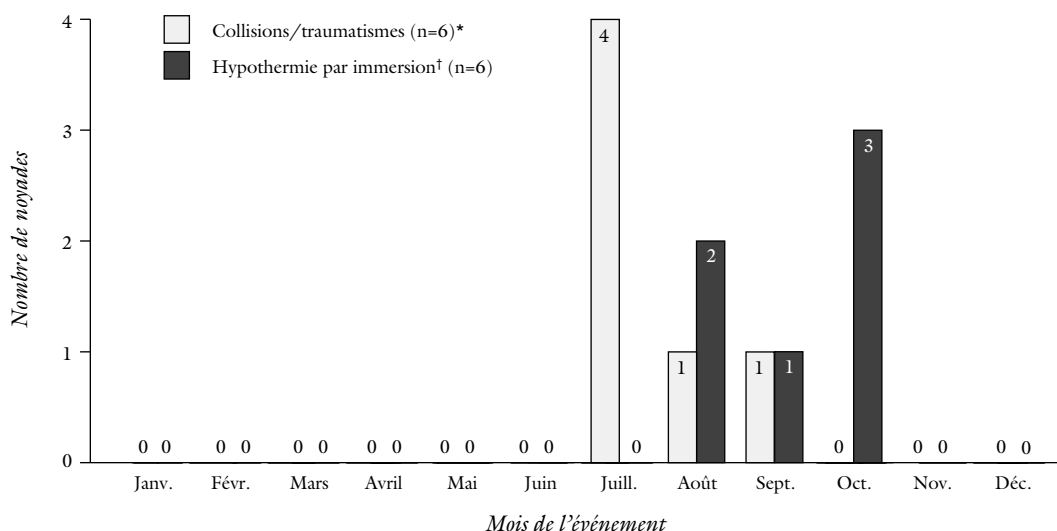


* Ƴ compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 † Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.47

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON LE MOIS ET LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)

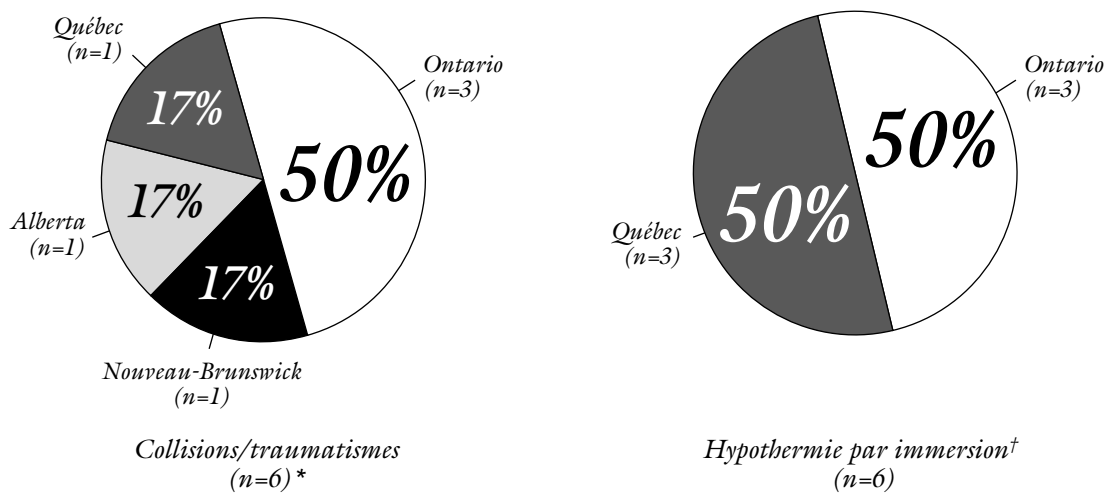


* Ƴ compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 † Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 2.48

DÉCÈS PAR TRAUMATISME SANS NOYADE LIÉS À LA NAVIGATION SELON LA PROVINCE ET LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=12)



* Ƴ compris collisions entre deux bateaux 2, collision entre bateau et objet fixe 1, collision entre bateau et victime 1, chute par-dessus bord 1, heurt par objet en chute 1 † Exclut les cas de noyade avec hypothermie

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Tableau 2.3

DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À L'EAU AUTRES QUE LA NOYADE* LORS D'ACTIVITÉS LIÉES À LA NAVIGATION, CANADA, 1999 (n=12)

Activité/événement	N ^{bre}	%	Nature du traumatisme	N ^{bre}	Type d'embarcation	N ^{bre}	Âge	Sexe		Alcoolémie mg%† N ^{bre}	
								M	F		
Collision											
Entre deux bateaux	2	17	Blessure à la tête	1	Grand bateau à moteur (>5,5 m)	1	28	2	0	98	1
				1	Motomarine	1	22			0	1
Autres facteurs de risque‡ : obscurité, virage de 180°, navigateur inexpérimenté, drogue illicite, conduite trop proche d'une autre motomarine											
Bateau et objet fixe	1	8	Blessure à la tête	1	Motomarine	1	12	0	1	—	1
Autres facteurs de risque‡ : pilier d'un pont dans l'eau											
Autres événements											
Immersion dans l'eau froide	6	50	Hypothermie	5	Petit bateau à moteur non ponté§ (≤5,5 m)	5	15, 16, 35, 40, 57	5	1	0	5
				1	Grand bateau à moteur (>5,5 m)	1	37			12	1
Autres facteurs de risque‡ : panne moteur, vents forts, chavirement, eau agitée, immersion prolongée, transfert de passagers en présence de vents forts et de courant fort, nombre insuffisant de VFI¶ à bord, VFI¶ non porté, VFI¶ mal porté											
Chute par-dessus bord	1	8	Blessure à la tête	1	Pneumatique non motorisé	1	62	1	0	0	1
Autres facteurs de risque‡ : descente en eau vive, chavirement, pas de casque, VFI¶ mal porté, eau très froide											
Heurt par bateau	1	8	Blessure à la tête et à la colonne cervicale	1	Bateau à moteur, taille non précisée	1	15	0	1	inc.	1
Autres facteurs de risque‡ : remorquage sur une chambre à air											
Heurt par cordage	1	8	Blessure à la tête	1	Grand bateau à moteur (>5,5 m)	1	52	1	0	0	1
Autres facteurs de risque‡ : navigation maritime, bris et chute d'une pièce d'équipement en acier, heurt par le cordage de la pièce d'équipement, chute d'une hauteur de 20 pi., heurt de la tête contre rambarde en acier											
Total	12	100						9	3		

* La cause principale du décès était un traumatisme autre que la noyade, bien que la noyade puisse avoir compliqué un autre traumatisme; en cas d'hypothermie, seuls les décès par hypothermie non compliqués par la noyade figurent ici † La limite légale est de 80 mg % ‡ Autres facteurs ayant pu contribuer à ces événements

§ Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines ¶ Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage
Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001